



2011

RAPPORT D'ACTIVITÉ



ADIVALOR

10 ans déjà...



De gauche à droite : 1^{er} rang Didier Marteau (APCA), Xavier Beulin (FNSEA), Jean Caizergues (FNA),
Jeremy Macklin (Invivo), 2^{ème} rang : Pascal Mombled (ARES), Jean-Michel Carrier (UPJ),
Jean-Pierre Jouët (CPA), Jean Pierre Princen (UIPP), Gilles Poidevin (SOVEEA),
Jacques Dousset (ADIVALOR), Hubert Grallet (Coop de France)

...bravo et merci !

“

Construire une filière de gestion des déchets d'envergure nationale, sur le principe du volontariat : en 2001, la création d'Adivalor a pu paraître comme un projet utopique.

10 ans plus tard, la filière ADIVALOR est une référence dans le paysage des filières dédiées et l'agriculture française est championne en matière de recyclage.

L'évolution des comportements a été fulgurante : en 2011, plus de 80% des agriculteurs sont de bons trieurs. Sans équivalent en Europe de par son périmètre d'intervention, ADIVALOR apporte son expertise auprès de plusieurs pays membres pour élaborer des systèmes de récupération des déchets d'agrofourmiture.

Les pouvoirs publics ont salué cette réussite : le 8 février 2011, la signature d'un deuxième accord cadre, précisant la feuille de route d'ADIVALOR pour la période 2011-2015, confirme le bien-fondé de la démarche des professionnels de l'agrofourmiture.

La principale raison du succès de notre initiative est qu'elle est le fruit d'une volonté commune des membres fondateurs, aujourd'hui partagée par nos partenaires associés.

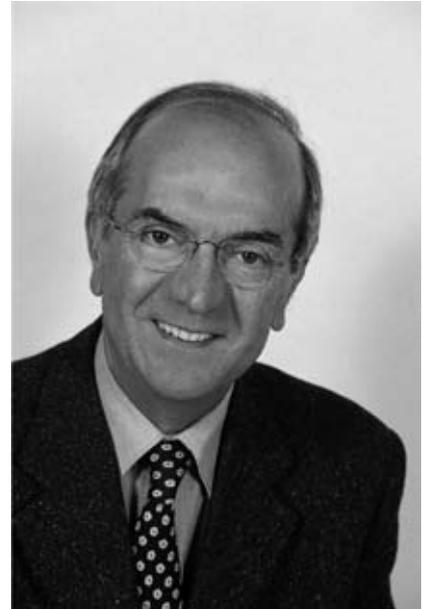
Nous sommes fiers d'avoir été les premiers à oser porter à l'échelle nationale une initiative volontaire de cette envergure, fiers d'avoir su construire une démarche dans un climat de confiance entre nous et avec les interlocuteurs de l'Etat.

Ce doit être aussi une très grande fierté pour les 250.000 agriculteurs, 1.000 distributeurs, 280 industriels, les chambres d'agriculture, les réseaux syndicaux qui contribuent à faire fonctionner, chaque jour, les programmes de collecte. C'est leur participation active et résolue aux programmes de collecte qui a permis d'atteindre les objectifs fixés avec les membres fondateurs, les partenaires associés et les pouvoirs publics.

Il était donc naturel de leur adresser un grand «bravo et merci» à l'occasion de la célébration de notre dixième anniversaire, le 22 février 2011, au stade de France.

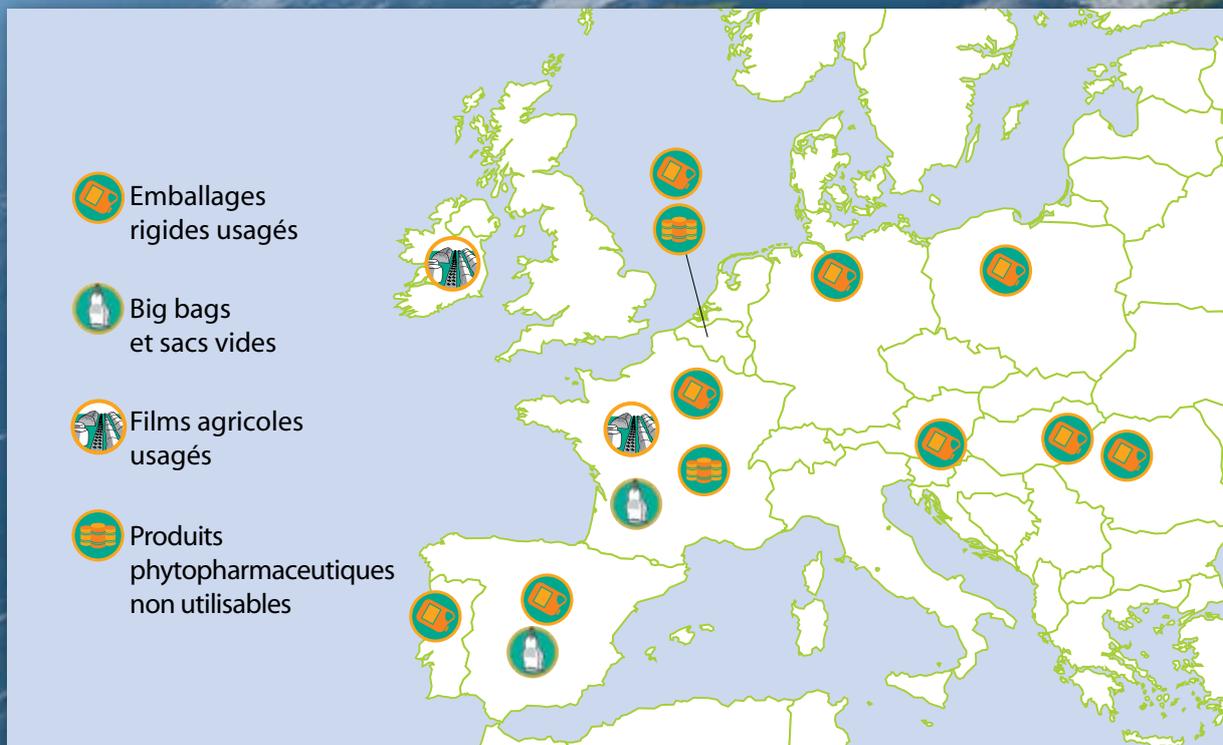
La Ferme France est aujourd'hui plus propre ; notre action est une illustration réussie d'une agriculture qui veut produire plus et mieux.

”



Jacques Dousset
Président d'Adivalor

la France, N°1 en Europe



La France est le seul pays en Europe à disposer d'une organisation nationale capable de récupérer les principaux déchets d'agrofourniture (emballages et films plastiques usagés, pesticides non utilisables)

Avec 77% de taux de collecte des EVPP, la France réalise le meilleur score parmi les pays ayant adopté une démarche volontaire. Le taux de collecte de la Belgique (90%) s'explique par le système strictement réglementé mis en place dans ce pays. Seules la France et la Belgique disposent également d'un système organisé de récupération des PPNU. Les Pays-Bas, la Suède et le Danemark utilisent le réseau des déchetteries municipales pour récupérer les emballages et produits non utilisables, sans suivi spécifique.

ADIVALOR est intervenu en 2011 en tant qu'expert dans le cadre du projet de coopération européenne « Agrochepack », piloté par un réseau universitaire. Ce projet a pour objectif principal de susciter l'émergence de dispositifs de collectes des EVPP dans les pays méditerranéens : Grèce, Italie, Chypre.

ADIVALOR est membre de l'association EPRO (European Association of Plastics Recycling and Recovery Organisations) qui vise à consolider les filières de recyclage des plastiques en Europe.



les objectifs, les enjeux



Le nouvel accord-cadre signé entre ADIVALOR et le Ministère de l'Ecologie est riche en défi !

- il précise les objectifs visés pour 2015 sur les programmes existants, emballages et plastiques usagés et produits phytopharmaceutiques non utilisables (PPNU),
- il encourage les efforts déployés par ADIVALOR pour étendre le dispositif aux autres flux d'intrants agricoles encore peu ou mal gérés.

Sur le plan quantitatif, ADIVALOR et ses partenaires ont pour objectif d'atteindre en 2015 un taux de collecte moyen de 73% (46% en 2009) avec un taux de recyclage de 95% (79% en 2009).

Les quantités d'emballages et de plastiques recyclés devraient alors atteindre 60.000 t en 2015 (18.500 t en 2009).

Pour pouvoir gérer des flux aussi importants, les efforts de nos équipes vont porter sur 3 axes majeurs :

- améliorer les modes de préparation des déchets à la collecte (nettoyage, tri, conditionnement),
- renforcer le réseau logistique,
- consolider les filières de recyclage et l'émergence de nouvelles unités industrielles.

Nous travaillons sur ces trois axes de progrès en concertation étroite avec les opérateurs de collecte (principalement distributeurs), nos prestataires de transport et de traitement et avec les entreprises du recyclage.

Les perspectives sont claires : l'industrialisation progressive des process permettra d'améliorer l'efficacité technique du dispositif

ainsi que la performance économique et environnementale des différents programmes.

Pour y contribuer, ADIVALOR a conforté son engagement sur des projets de recherche et développement, en soutenant des projets spécifiques mis en œuvre avec nos prestataires, dans le cadre de projets collaboratifs de recherche français (RAFU) ou européen (START, Agrochepack).

Sur le plan qualitatif, nos équipes sont mobilisées pour améliorer la qualité des services apportés aux opérateurs de collecte : engagement sur les délais d'enlèvement des déchets collectés, formation des personnels, informations en ligne, mise à disposition d'outils de communication personnalisée.

Nous travaillons également à proposer des solutions pour une meilleure gestion d'autres intrants en fin de vie : équipements de protection usagés, ficelles agricoles, autres emballages. Pour qu'un programme de collecte puisse se mettre en place et devenir pérenne, la formule est connue : demande des utilisateurs, collecte par le distributeur du produit, engagement des metteurs en marché sur le financement du programme. Trois critères simples, mais beaucoup d'obstacles à franchir ! Le lancement fin 2012, à l'initiative des industriels de la semence, d'un nouveau programme de collecte, portant sur les sacs de semences, montre cependant que la persévérance porte ses fruits !



Pierre de Lépinou
Directeur Général

chiffres clés 2011

55% taux de collecte moyen

77% des emballages vides de produits phytopharmaceutiques

60% des big bags d'engrais semences et plants

53% des films agricoles usagés

25% des emballages vides de produits d'hygiène de l'élevage laitier

10.000 tonnes de produits phytopharmaceutiques non utilisables éliminés depuis 2001

collecte

Recyclage

90% taux de recyclage moyen

100% des big bags

99% des films agricoles

1 bidon sur 3 recyclé

280 industriels ou importateurs contributeurs

5.000 points de collecte

1.000 distributeurs partenaires

250.000 agriculteurs, apporteurs volontaires

Acteurs
de la
filière

sommaire

07 Adivalor, l'éco organisme de l'agrofourriture

09 80.000 tonnes de plastiques usagés

13 les programmes de collectes

23 projets et développement

27 information, communication

29 les acteurs de la filière

ADIVALOR, l'éco organisme de l'agrofourniture

Créée le 4 juillet 2001, ADIVALOR est une société privée (Société Anonyme Simplifiée), sans but lucratif. Ses actionnaires s'engagent à réinvestir tout excédent éventuel dans l'activité de l'entreprise.

ADIVALOR définit les modalités techniques de gestion des intrants agricoles en fin de vie, de la collecte au traitement.

La société conseille en amont les acteurs locaux, lors des phases préparatoires pour l'organisation des collectes. Elle prend en charge, via des entreprises spécialisées, les opérations de transport et de traitement, du point de collecte au site final de valorisation ou d'élimination. Pour mieux récupérer et mieux valoriser les déchets collectés, elle propose aux opérateurs des outils de communication, et déploie un programme de recherche et développement.

ADIVALOR a pour actionnaire principal (55% du capital) la société holding COVADA, créée et contrôlée par l'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP).

Les autres actionnaires font partie des membres fondateurs :

- les associations professionnelles représentant les distributeurs de produits phytopharmaceutiques
 - Coop de France - métiers du grain,
 - Fédération du Négoce Agricole,
 - Union des Coopératives INVIVO
- les agriculteurs
 - Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles,
 - Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture.

L'entrée de l'UPJ (Union des Professionnels du Jardin et des Espaces Verts) au capital de COVADA a permis l'ouverture du dispositif aux professionnels non agricoles : entreprises d'espaces verts, collectivités.

La gouvernance d'ADIVALOR s'élargit progressivement aux organisations professionnelles qui gèrent le financement des différents programmes de collecte :

- créée en 2007 à l'initiative de l'Unifa (Union des industries de la fertilisation) et de l'ANPEA (Association nationale professionnelle pour les engrais et amendements), SOVEEA, Société de Valorisation des Eco-actions des Engrais et Amendements est entrée en 2011 dans le capital d'ADIVALOR.



- membres fondateurs
- partenaires associés
- lien d'actionnariat

COVADA : 55%
 SOVEEA : 1%
 COOP DE FRANCE : 11,3%
 Fédération du Négoce Agricole : 11,3%
 UNION INVIVO : 11,3%
 FNSEA : 5%
 Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture : 5%

- Les structures créées plus récemment participent à la gouvernance en tant que partenaires associés :

- le Comité des Plastiques en Agriculture (CPA) qui, via l'initiative « Agriculture-Plastique et Environnement » finance le programme « Films Agricoles Usagés (FAU) »
- l'association de Récupération des Emballages de Semences (ARES)
- la société « Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène » (SEPH) créée par les adhérents du syndicat de l'hygiène et de la Détergence (AFISE).



80.000 tonnes de plastiques usagés

La mise en place de nouveaux programmes de collecte conduit ADIVALOR à intervenir principalement sur quatre flux d'emballages et plastiques usagés :

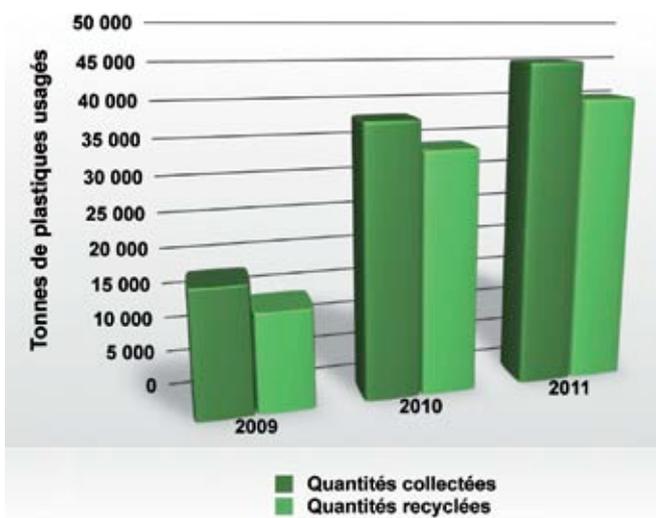
- les films agricoles usagés (FAU) et sacs plastiques d'engrais
- les bigs bag d'engrais, de semences et plants
- les corps creux rigides en plastique (bidons, flacons, fûts de produits phytopharmaceutiques, fertilisants liquides, produits d'hygiène d'élevage laitier)
- les autres emballages (boites, sacs,) et autres équipements usagés

Depuis la création de la filière, en 2001, l'élargissement du périmètre de collecte d'ADIVALOR se poursuit.

	2001	2003	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Produits phytopharmaceutiques	bidons plastiques (PEHD, PET)	fûts en plastique ou en métal	boîtes et sacs (papier, carton...)					
Fertilisants					big bags (PP, PE)	sacs plastiques (PE)		
Semences et Plants							big bags (PP)	
Films agricoles							films plastiques (PE)	
produits d'hygiène de l'élevage laitier								bidons plastiques (PEHD)

Les containers d'une contenance supérieure à 300 litres ne font pas partie du périmètre du dispositif : ils sont en général repris et recyclés par les fabricants de l'emballage.

Le taux collecte a été en moyenne de 55% en 2011. Il varie selon l'ancienneté des programmes : 77% pour les emballages de produits phytopharmaceutiques (démarrage des collectes en 2001), 25% pour les emballages de produits d'hygiène de l'élevage laitier (démarrage en 2010).





de la préparation à la valorisation

250.000 utilisateurs professionnels, agriculteurs et professionnels des espaces verts, ont apporté leurs emballages ou films plastiques usagés dans l'un des 5.000 dépôts de collecte mis à leur disposition par les 1.000 distributeurs partenaires d'ADIVALOR. Après regroupement, ADIVALOR organise la récupération des emballages et des plastiques via des entreprises spécialisées. Les déchets collectés sont expédiés vers des sites de valorisation, ou transférés sur des plates-formes de transit où ils font l'objet d'un tri et d'un prétraitement (mise en balle, broyage).

La convention signée entre ADIVALOR et chaque opérateur de collecte garantit l'enlèvement et le traitement des produits en fin de vie dans le respect de la réglementation en vigueur. La traçabilité des opérations est assurée par un usage systématique du bordereau de suivi des déchets, du point d'enlèvement jusqu'au site final de traitement.





77% des emballages vides de produits phytopharmaceutiques collectés

Les emballages vides issus de l'emploi des produits phytopharmaceutiques et assimilés sont principalement des bidons plastiques. Les autres emballages (boîtes et sacs en carton ou papier, fûts métalliques ou en plastique) représentent 15% du gisement total.

Malgré un recul des consommations de produits (- 5%) les quantités d'emballages vides ont légèrement augmenté, conséquence d'une augmentation de 4 points du taux de collecte.

La performance est plus élevée pour les bidons plastiques (85%).

Le taux de captage des boîtes et sacs n'est lui que de 17%.

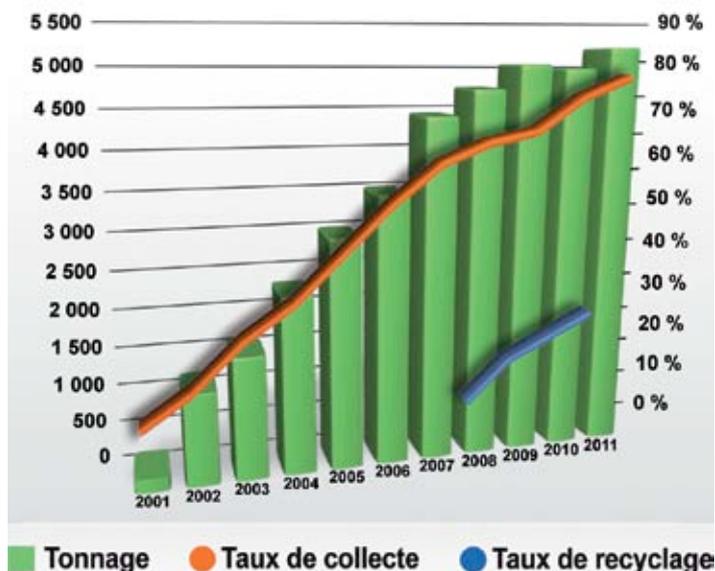
Grâce à une amélioration significative de leur propreté, 1/3 des bidons plastiques a pu être recyclé, dans des conditions strictement contrôlées et pour des usages déterminés (tubes pour l'industrie, ...).

La mise en place de partenariats durables avec l'industrie du recyclage et une demande croissante en matières premières secondaires ont permis à ADIVALOR d'améliorer notablement le prix de cession des bidons plastiques durant la campagne 2010-2011.

Pour la première fois, ADIVALOR a donc décidé de verser aux opérateurs de collecte un soutien lié au retour de valorisation. Pour Marc van Heeswyck, directeur des Opérations, « Dix ans après la mise en place de la filière de collecte et de valorisation des emballages vides de produits phytopharmaceutiques (EVPP) et assimilés (Oligo-éléments), c'est le fruit du travail accompli avec les acteurs du réseau de collecte qui peut être partagé ».



Évolution des collectes par années





60% des big bags collectés et recyclés

Les big bags sont des grands récipients vrac souples, utilisés pour le conditionnement des engrais, semences et plants de pomme de terre certifiés. Ils sont préparés par l'utilisateur en fagots de 5 à 10 unités, puis acheminés jusqu'à une plate-forme régionale de mise en balle. Les balles seront ensuite expédiées chez les recycleurs.

Le taux de collecte a augmenté de 7% par rapport à la campagne précédente, pour atteindre 60%.

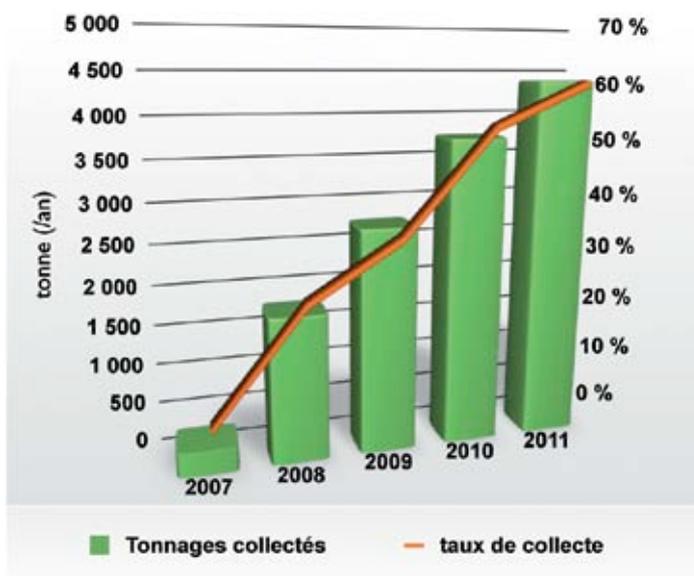
Des marges de progression subsistent : une enquête menée auprès des exploitants agricoles en décembre 2010 indiquait que 15% des exploitants du grand quart Sud-Est du territoire déposent ces emballages en déchetterie, 15% des éleveurs brûlent encore ces big bags dans le Grand-Ouest.

Ces big bags sont recyclés à 100%, principalement en Italie ; la matière plastique régénérée est utilisée comme matière première principale pour la fabrication d'éléments de construction pour le bâtiment. La filière ADIVALOR est la seule aujourd'hui en mesure de recycler, en Europe, les big bags agricoles.

Outre l'augmentation des volumes collectés, la priorité pour ADIVALOR sera de consolider les filières de recyclage en accompagnant la création et le développement de deux nouvelles unités de traitement en France et en Belgique.



Big bags collectés





plus de 50% des films agricoles usagés collectés

Les films plastiques sont utilisés en agriculture à des fins de protection des cultures maraîchères ou pour la bonne conservation des fourrages en élevage. Ce programme a été mis en place en 2009, porté par les fabricants de films plastiques via l'initiative "Agriculture Plastiques et Environnement". Il concerne un flux annuel de films agricoles usagés estimé à 64.000 tonnes.

2009 avait été l'année de l'engagement des metteurs en marché ; en 2010, les adhérents à l'initiative APE représentaient 95% des films plastiques agricoles mis sur le marché en France. La campagne 2010-2011 a été celle du déploiement et de la montée en puissance du programme de collecte :

- augmentation de 5.000 tonnes (+ 19%) des quantités collectées
- progression de 9 points du taux de collecte

Notons que du fait de la sécheresse dans le Grand-Ouest, la mise en place des collectes des films d'ensilage a été perturbée en 2011 : les acteurs professionnels se sont mobilisés en effet en priorité sur l'opération « paille », pilotée par le réseau FNSEA.

Des marges de progression significatives subsistent pour les films de serre et les films d'élevage (ensilage, enrubannage) :

	Quantité collectées	Taux de collecte
Serres	1.264	19%
Maraîchage	19.616	88%
Elevage	13.374	38%
TOTAL	34.254	53%

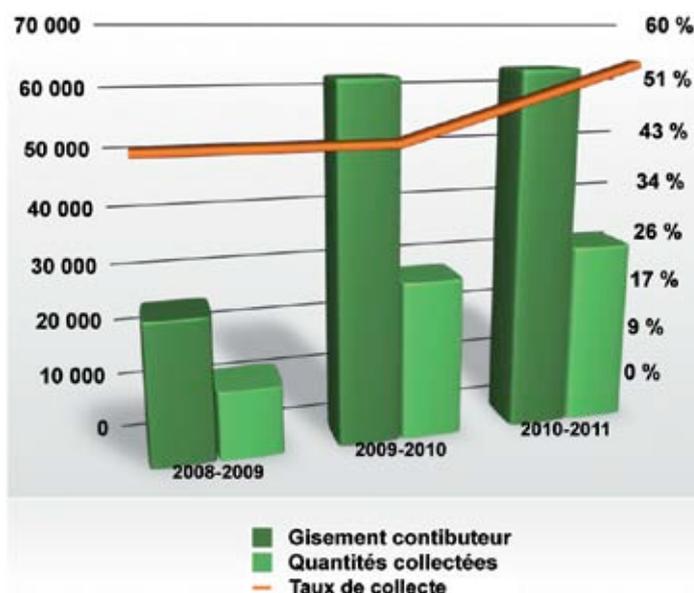
Le taux de souillure en matières organiques est élevé : 44% en moyenne. Il peut varier entre moins de 15% (films de serre) et plus 70% dans le cas des films utilisés pour la couverture des sols en maraîchage (films de paillage).



Les films agricoles usagés sont recyclés à 99%, le plus souvent pour fabriquer d'autres films plastiques utilisés dans un grand nombre d'applications : sacs poubelles, bâches de couverture, ... Seuls les films les plus souillés sont éliminés en Centre d'Enfouissement Technique (CET).



Films agricoles usagés





25% des bidons de produits d'hygiène de l'élevage laitier collectés

C'est en avril 2010 que l'interprofession laitière a lancé ce programme de collecte, mis en place par ADIVALOR. Cette initiative est portée par le CNIEL, avec la participation de l'Association Française des Industries de la Détergence, de l'Entretien et des Produits d'Hygiène Industrielle (AFISE), la Fédération Nationale des Coopératives Laitières (FNCL), la Fédération Nationale de l'Industrie Laitière (FNIL), et la Fédération Nationale des Producteurs de Lait (FNPL).

Il concerne 83.000 éleveurs laitiers qui génèrent un flux annuel de 1.400 tonnes de bidons vides : produits de nettoyage et de désinfection du matériel de traite, produits d'hygiène de la mamelle. Depuis le lancement de cette filière, 95% des industriels metteurs en marché ont adhéré au dispositif.

Le taux de collecte moyen est en forte croissance : + 17%.
350 tonnes de bidons vides ont été collectés et valorisés.
Un bidon collecté sur deux a été recyclé.

Pour développer la filière, ADIVALOR met en place un programme d'assistance technique aux laiteries et autres distributeurs spécialisés, impliqués pour la première fois dans la gestion des déchets d'agrofourniture. ADIVALOR a également développé un plan global de sensibilisation destiné aux éleveurs :

- campagne d'information dans la presse professionnelle,
- participation aux deux grands salons de l'élevage.





91% des plastiques recyclés

Le recyclage permet de limiter les importations de matières premières, de contribuer aux économies d'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'amélioration des conditions de préparation et de tri par les exploitants agricoles est continue : les plastiques collectés sont moins souillés et mieux triés.

ADIVALOR approvisionne les recycleurs avec trois flux de mélange de résines plastiques :

- polyéthylène basse densité,
- polyéthylène haute densité, avec présence de polyéthylène téréphtalate et de polypropylène PP,
- mélange polypropylène et polyéthylène.

91% des emballages et films collectés ont été recyclés, dont 100% des big bags et 99% des films agricoles.

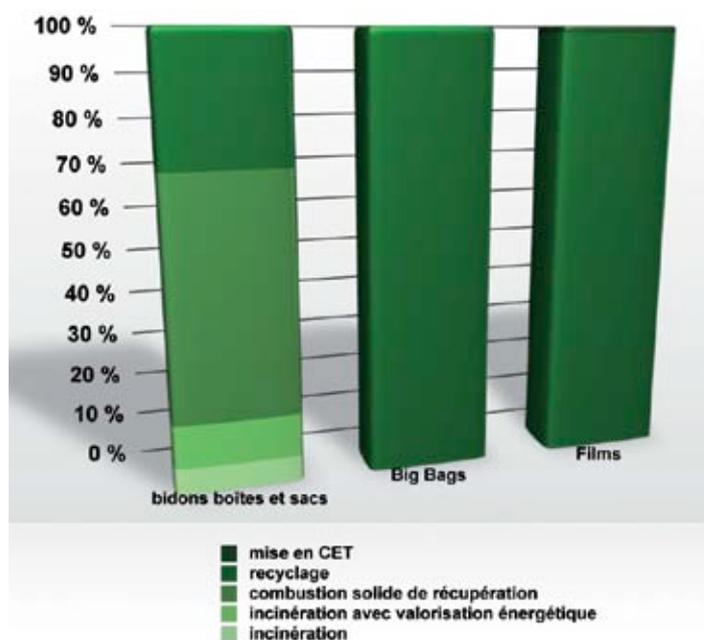
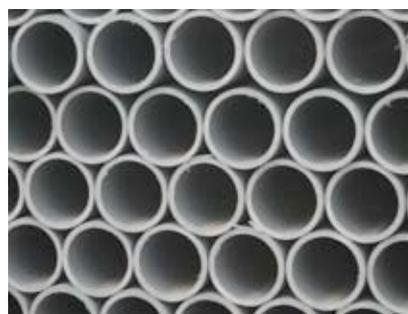
Au total, plus de 40.000 tonnes de plastiques usagés ont été recyclés durant la dernière campagne, dont :

- 33.921 tonnes de films et emballages PEBD
- 4.370 tonnes d'emballages à base de PP et PEBD
- 1.855 tonnes d'emballages PEHD.

La politique de contractualisation engagée par Adivalor avec l'industrie du recyclage a favorisé l'installation de nouvelles chaînes de traitement. Ces investissements vont améliorer la productivité et la performance des lignes de tri et de lavage des plastiques.

La qualité des résines recyclées, issues du process de régénération, est en amélioration constante. Les applications possibles des matières plastiques recyclées s'élargissent progressivement :

- sacs poubelles, bâches pour la construction pour le PEBD
- plaques de construction pour le PP
- tubes plastiques, gaines électriques, bavettes de camions pour le PEHD.





PPRU

A. D. Huile.

Génox

10.000 tonnes de produits phytopharmaceutiques non utilisables éliminées

Un produit phytopharmaceutique devient non utilisable dans l'un des cas suivants :

- un retrait d'autorisation de mise en marché,
- la perte de ses caractéristiques physico-chimiques,
- l'impossibilité d'être utilisé par l'exploitant (arrêt de culture, changement d'itinéraire technique...)

Un stock « historique » s'était ainsi constitué chez les utilisateurs professionnels.

Des collectes de déstockage, gratuites pour l'apporteur, avaient permis de collecter 9.600 tonnes de ce stock historique, entre 2001 et 2008.

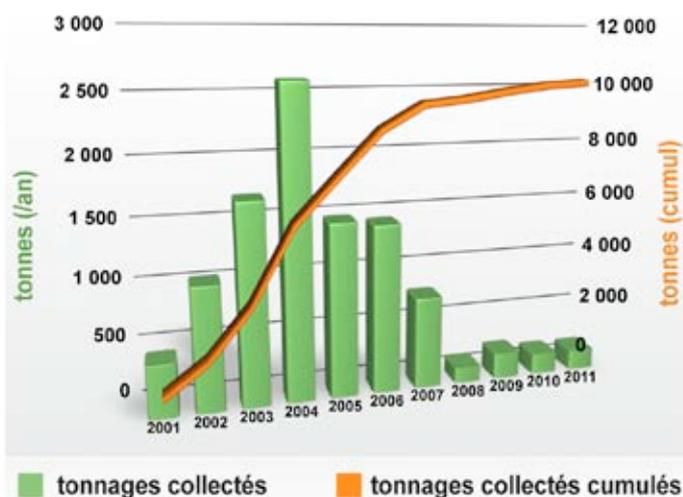
Depuis 2009, un dispositif de gestion des PPNU en petites quantités a été déployé sur le territoire.

Pour la campagne 2010-2011, 170 tonnes de PPNU ont été éliminées portant le total sur 10 ans à 10.000 tonnes.

Selon les études menées par ADIVALOR, les stocks résiduels concernent désormais moins de 10% des exploitations agricoles.



PPNU éliminés





en projet

Au-delà des programmes déjà en place, d'autres intrants et équipements agricoles en fin de vie (emballages et plastiques divers, tuyaux, palettes bois, cartons ...) pourraient être valorisés chaque année par les agriculteurs et les entreprises d'agro-fourriture. La collecte et la valorisation de ces produits en fin de vie sont rendues difficiles : ces déchets sont très hétérogènes et dispersés sur tout le territoire, leur degré de salissure pose des problèmes spécifiques de tri. Beaucoup de produits utilisés ne disposent pas aujourd'hui de solutions de recyclage en France ni en Europe. Une partie importante de ces déchets n'est pas encore éliminée de façon satisfaisante, ou est expédiée en l'état hors de la communauté européenne.

ADIVALOR apporte son expertise aux metteurs en marché et à l'ensemble de la profession pour aider à mettre au point des solutions de collecte et de valorisation.

Déchets de traitement des effluents phytopharmaceutiques.

ADIVALOR avait publié en 2010 un guide sur le traitement des déchets issus du traitement des effluents de produits phytopharmaceutiques émanant de la vidange ou du lavage des pulvérisateurs.

En 2011, ADIVALOR et les metteurs en marché des procédés de traitement des effluents phytopharmaceutiques ont signé des contrats à titre expérimental :

- Axe environnement pour le procédé Osmofilm®.
- Solhead pour le procédé Héliosec®.
- Vitivista pour le procédé BF bulles®.

Les déchets secs, issus de ces procédés, sont récupérés et éliminés par ADIVALOR, en même temps que les PPNU (produits phytopharmaceutiques non utilisables)

Sacs papier de semences

Une étude, financée par l'UFS (Union française des semenciers) a identifié un flux annuel de 4.000 tonnes de sacs en papier usagé, ayant contenu des semences végétales certifiées (céréales, maïs, tournesol, ...).

L'accord signé le 2 mars 2012 entre Ares (Association pour la récupération des emballages de semences), qui représente les industriels de la semence, et ADIVALOR, débouchera sur le démarrage des collectes en octobre 2012.

Ficelles agricoles et filets

18.000 t de ficelles et 6.000 t de filets sont utilisées chaque année en France.

Avec le soutien financier de l'ADEME, et l'appui technique d'ADIVALOR, le Comité des Plastiques en Agriculture a réalisé en 2011 une étude de faisabilité pour récupérer et valoriser les ficelles et les filets agricoles usagés.

Les metteurs en marché devraient faire connaître leur décision courant 2012, avec un objectif de démarrage des collectes pour le 2^e semestre 2013.



Emballages vides de produits œnologiques et d'hygiène de cave

En 2006, ADIVALOR avait réalisé une étude de faisabilité pour le compte de l'Union Française des Laboratoires et Industries Œnologiques (U.F.L.I.O.)

Avec l'appui technique d'ADIVALOR, des opérations pilotes sont menées dans les vignobles champenois et bordelais.

Équipements de Protection Individuels usagés (EPI)

Les agriculteurs utilisent de plus en plus d'équipements de protection (gants, combinaison, lunette, masque, ...) lors de la manipulation et l'application des produits phytopharmaceutiques. ADIVALOR a réalisé en 2008 une étude de faisabilité, pour préciser les conditions de mise en place d'un programme de collecte des équipements de protection individuels usagés.

Des opérations pilotes de collectes des EPI souillés sont en place en Champagne Ardennes, Lorraine, Pays de Loire, engagées par les chambres d'agriculture et les distributeurs, avec le soutien technique d'ADIVALOR.

En 2011, ADIVALOR a signé un premier contrat national avec la société Manulutex pour la collecte et l'élimination, sur l'ensemble du territoire, du tablier S-Protex.



prévenir et former

Depuis sa création, ADIVALOR a engagé un programme d'études et de développement qui a pour principaux objectifs :

- d'améliorer l'efficacité technique et environnementale de la filière,
- d'encourager la prévention en amont et en aval des collectes,
- de produire des indicateurs fiables.

Echange et capitalisation des expériences

ADIVALOR a mis en place, dès sa création, un comité technique national de suivi qui se veut un lieu d'information et d'échange avec tous les acteurs partenaires d'ADIVALOR : administrations, professionnels du déchet, associations, industries, distribution, agriculteurs, collectivités.

Au niveau des territoires, des comités de pilotage régionaux ou départementaux fonctionnent, en partenariat avec les chambres d'agriculture et les fédérations de coopératives et négociants agricoles : ils sont des relais d'information et de concertation indispensables pour consolider les réseaux de collecte au niveau local.

Prévention amont

ADIVALOR sensibilise les industriels sur les coûts et les contraintes techniques induites par les produits qu'ils ont mis en marché.

Par exemple, le barème mis au point par ADIVALOR pour le compte de COVADA, prend en compte le type et le poids des emballages qui impactent le coût ainsi que les modalités techniques de gestion des emballages usagés.

A titre indicatif, la contribution 2011 des metteurs en marché pouvait ainsi varier, selon les caractéristiques de l'emballage, entre 2 et 6 centimes d'euros par kilo ou litre de préparation commerciale.

Prévention aval : l'importance des bonnes pratiques agricoles

La mise en place de bonnes pratiques sur la fin de vie des intrants porte principalement sur le bon nettoyage et le tri des emballages et plastiques usagés.

ADIVALOR est partenaire des actions en faveur des « bonnes pratiques » engagées par les professionnels agricoles et les pouvoirs publics: charte des bonnes pratiques d'élevage, Certiphyto, réseau FARRE.

Le projet RAFU a été lancé en décembre 2011. D'une durée de quatre ans, il a pour objectif d'améliorer les conditions de collecte et de valorisation des films plastiques agricoles utilisés en agriculture et maraîchage, en diminuant sensiblement leur taux de souillure.

Soutenu par l'ADEME, le projet RAFU est piloté par ADIVALOR, avec comme partenaires les fabricants de films plastiques, représentés par le Comité des Plastiques en Agriculture (CPA), les entreprises du déchet COVED, SITA Recyclage, et l'institut technique du machinisme INVENIO.



pp

s Industries
tection des Plantes



... santé, bien-être des animaux,
... biodiversité, qualité,
... performance, compétitivité,
... écologie,
... qualité,



communication



ADIVALOR a fêté ses 10 ans

Pour cet événement exceptionnel, ADIVALOR a réuni ses principaux partenaires dans une salle de réception du Stade de France. En présence des membres fondateurs, partenaires associés et représentants des pouvoirs publics, l'accent a été mis sur la réussite exemplaire de la filière française de gestion des intrants en fin de vie. Le mot d'ordre, largement partagé par tous les participants, était : bravo et merci !

Salons

ADIVALOR était présent au Salon International du Machinisme Agricole (SIMA), à Paris Nord-Villepinte, au sein de l'Espace Bonnes Pratiques. A l'aide d'une roue du recyclage, l'éco-organisme expliquait tous les cycles que suivent les plastiques agricoles collectés avant de devenir de nouveaux produits. Des échantillons des différents stades de déchets étaient également présentés. Enfin, en remplissant un questionnaire d'information, les visiteurs pouvaient repartir avec un T-shirt collector ADIVALOR.

Pour développer la dynamique autour de la nouvelle filière EVPHEL, ADIVALOR a été présent aux deux grands salons de l'élevage de septembre 2011. D'abord au Space à Rennes, en partenariat avec la Charte des bonnes pratiques d'élevage ; puis au Sommet de l'élevage de Clermont-Ferrand. Autant d'occasions de rencontrer et d'échanger avec les acteurs de terrain de cette filière prometteuse.

Recyclage

À la demande de nombreux partenaires, ADIVALOR a réalisé un Kit du recyclage qui permet d'expliquer aux acteurs de la filière le devenir des plastiques collectés, à partir d'exemples très concrets. Ce kit a été distribué auprès des distributeurs et des chambres d'agriculture.

Presse professionnelle

En juin 2011, ADIVALOR a lancé une campagne d'information dans la presse professionnelle destinée aux acteurs de la filière laitière. Les annonces déclinent des témoignages de distributeurs et d'éleveurs qui participent aux collectes d'emballages vides de produits d'hygiène de l'élevage laitier.

Tous les deux mois, ADIVALOR publie un Cahier « recyclage », en partenariat avec la rédaction du magazine Campagnes & Environnement. 4 pages sont ainsi consacrées à l'actualité de l'éco-organisme et aux partenaires de la filière, avec des témoignages et des exemples concrets dans les territoires.

Internet

Régulièrement mis à jour, le site www.adivalor.fr a comptabilisé 160.000 visites et près d'1 million de pages vues en 2011. Le site s'est enrichi d'un extranet partenaire, véritable boîte à outils pour les collecteurs et les prescripteurs. On y trouve toutes les informations et documents permettant de se former, d'informer et d'organiser l'ensemble des collectes.

La newsletter « C'est l'Actu » est diffusée tous les mois à 4.000 abonnés ; elle rend compte des actualités de la filière ADIVALOR et de ses partenaires. De nombreux articles de la newsletter sont régulièrement repris dans la presse professionnelle agricole et par les moteurs de recherche sur internet.



ENSEMBLE, RECYCLONS !

Un service proposé à tous nos producteurs

Rincés et égouttés, mes bidons seront recyclés

Ensemble, recyclons !

Quoi ? Les emballages vides de produits de nettoyage et de désinfection du matériel de traite et les produits d'hygiène de la mamelle.

Comment ? Possibilité ponctuelle : collecte par le laitier ou par une camionnette, apport des emballages par l'éleveur sur un site déterminé.

Quels avantages ? La collecte des emballages vides est un service demandé par les éleveurs qui veulent respecter la réglementation. Les bidons, engres et résers, sont recyclés : avec 3 bidons de 10 litres, on fabrique 1 mètre de tube plastique.

ADIVALOR

ensemble allons plus loin pour la nature





APPORTEUR

COMMUNE:

COLLECTEUR

ENTREPRISE

SITE:

Sache 500 litres

pour emballages vides agricoles
et autres déchets assimilés

pour toute manipulation de cette sache,
de protection individuelle adaptés au contenu
doivent être portés

À RANGER EN TOUTES CIRCONSTANCES
EN UN LIEU HORS DE PORTEE DES ENFANTS

ADIVALOR®

Camionnettes
Tel : 01 30 64 29 88

NEODIS



G

ISZATEXTEIL
WASHING



l'implication de tous

Le fonctionnement de la filière repose sur le principe de responsabilité partagée entre les acteurs privés de l'agro fourniture.

280 metteurs en marché

280 metteurs en marché, industriels, fabricants et importateurs, contribuent au financement de la filière. Ces sociétés assument ainsi pleinement leur responsabilité en matière de gestion des produits en fin de vie dont elles sont à l'origine. Le pictogramme ADIVALOR, apposé sur leurs emballages, est la preuve de cet engagement et tend à favoriser l'achat de produits émanant des sociétés contributrices.

1.000 distributeurs

Plus de 1.000 distributeurs, coopératives et négoce agricoles, sont les partenaires opérationnels d'ADIVALOR. La contribution des distributeurs est déterminante : en mettant à disposition des moyens humains et logistiques pour la bonne réalisation des collectes, ils sont l'interface reconnue des exploitants agricoles et des autres utilisateurs professionnels d'intrants. Leur contribution illustre de façon concrète le souci de la distribution française d'accompagner l'utilisation des produits jusqu'à leur fin de vie. Sur l'ensemble du territoire, cela représente environ 4.300 dépôts et sites de collecte mis à la disposition des utilisateurs professionnels.

250.000 agriculteurs apporteurs

On estime à 250.000 le nombre d'apporteurs dont la grande majorité sont des agriculteurs. Il leur est demandé de respecter les consignes de préparation de leurs déchets (propreté et conditionnement) et de les déposer aux dates et lieux fixés par leurs distributeurs. Les Chambres d'Agriculture et d'autres organismes, appuyés par le réseau FNSEA, contribuent à l'organisation et à l'information sur les collectes, à l'échelle du département ou de la région.

Grâce à cette collaboration, le nombre de participants aux collectes est en constante augmentation.





Derrière Jacques DOUSSET et Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET,
les représentants des membres fondateurs et partenaires associés d'ADIVALOR :

(de gauche à droite) Hubert GRALLET (Coop de France), Pierre NEUVIALE (FNA), Eric FALLOU (ARES),
Guy VASSEUR (APCA), Manuel GAVELLE (CNIEL), Christiane LAMBERT (FNSEA),
Jean Michel CARRIER (UPJ), Jean-Pierre JOUËT (CPA), Claude PERRIN (AFISE),
Bernard RAYNAUD (INVIVO), Guido CIMA (UIPP COVADA), Gilles POIDEVIN (SOVEEA)

l'appui des pouvoirs publics

La reconnaissance de la responsabilité partagée

La filière ADIVALOR est une réponse volontaire aux orientations définies par la loi de programmation n° 2009-967 du 3 août 2009 relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'Environnement, qui stipule notamment que :

- les collectes séparées et les filières appropriées doivent être développées afin d'améliorer la gestion de certains flux de déchets ;
- la responsabilité élargie des producteurs doit être étendue en tenant compte des dispositifs de responsabilité partagée existants (article 46)

La notion de responsabilité partagée fait appel aux principes de la responsabilité du détenteur du déchet et de la responsabilité du producteur du produit.

Ces responsabilités sont partagées entre les acteurs de ce dispositif volontaire.

Nouvel accord cadre entre ADIVALOR et le Ministère de l'Écologie.

Le Ministère de l'Écologie et ADIVALOR ont signé le 8 février 2011 un nouvel accord-cadre pour la période 2011-2015. Un premier accord avait été conclu le 1er octobre 2003 pour encourager et pérenniser l'initiative des professionnels de l'agriculture pour la collecte et le traitement des déchets issus de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Ce second accord-cadre précise les objectifs visés pour 2015 et s'étend aux nouvelles filières mises en place depuis 2007 : emballages d'engrais, films plastiques agricoles, emballages de semences et de produits d'hygiène pour l'élevage laitier. Il prévoit l'introduction des orientations majeures suivantes :

- la promotion de l'éco-conception des produits de l'agrofourniture auprès des producteurs en vue de la prévention de la production de déchets, de l'augmentation de leur potentiel de recyclage et de l'intégration croissante de matériaux issus du recyclage,
- l'augmentation des taux de collecte et de recyclage, pour chaque flux de déchets issus de produits de l'agrofourniture, d'ici à 2015. Chaque filière professionnelle propose dans des fiches annexées au nouvel accord-cadre des engagements de moyens à mettre en oeuvre afin de participer activement à l'atteinte de ces taux de captage et de recyclage,
- l'extension progressive, dans une approche partenariale (utilisateurs professionnels, distributeurs, metteurs sur le marché), du dispositif de collecte actuel en vue de la valorisation de l'ensemble des déchets issus des produits de l'agrofourniture
- la poursuite des efforts en matière de communication et de sensibilisation des utilisateurs professionnels, principalement les exploitants agricoles, à de meilleures pratiques environnementales en termes de prévention et de gestion des déchets issus des produits de l'agrofourniture,
- le développement d'indicateurs environnementaux relatifs à la prévention, à la collecte, au transport et au traitement des déchets issus de produits de l'agrofourniture, afin de suivre l'activité de la filière ADIVALOR,
- la transmission annuelle d'un bilan d'activité comprenant les résultats par flux de déchets, un tableau de suivi des différents engagements, un état d'avancement des projets visant à élargir le périmètre des déchets collectés, et un bilan financier consolidé.

Le Ministère et ADIVALOR se sont engagés à mettre en place un comité de suivi, qui sera animé par l'ADEME. Ce comité s'attachera notamment à préciser les modalités d'application du présent accord-cadre, à évaluer au moins une fois par an le degré de mise en oeuvre des engagements respectifs des parties signataires.



Sur l'ensemble des objectifs visés pour 2015 ADIVALOR ambitionne d'atteindre :

- un taux de collecte moyen de 73 % (46 % en 2009)
- un taux de recyclage de 95 % (79 % en 2009).

sommaire des annexes

Lexique

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
AFCOME : Association Française de Commercialisation et de
Mélange d'Engrais
AMM : Autorisation de Mise sur le Marché
ANPEA : Agence Nationale Professionnelle des Engrais et des
Amendements
APCA : Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture
APE : Commission agriculture, plastique et développement
ARES : Association pour la récupération et le recyclage des
emballages de semences
CNIEL : Centre National Interprofessionnel de l'économie laitière
COVADA : Société de Collecte et de Valorisation des Déchets
Agricultores (société holding actionnaire majoritaire d'ADIVALOR)
CPA : Comité des Plastiques Agricoles
DGPR : Direction Générale de la Prévention des Risques
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
ECPA : European Crop Protection Association EPI : Equipement de
Protection Individuel
EUROSTAT : office statistique des communautés européennes
EV : Emballage Vide
EVPF : Emballage Vide de Produit Fertilisant
EVPHEL : Emballage Vide de Produit d'Hygiène de l'Élevage Laitier
EVPP : Emballage Vide de Produit Phytopharmaceutique EVSP :
Emballage vide de semences et plants
FAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations
(Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
FARRE : Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de
l'Environnement
FAU : Films Agricoles Usagés
FNA : Fédération du Négoce Agricole
FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
GNIS : Groupement National Interprofessionnel des Semences et
plants
MEEDDM : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement
durable et de la mer
MSA : Mutualité Sociale Agricole PE : Polyéthylène
PEBD : Polyéthylène basse densité PEHD : Polyéthylène haute
densité PP : Polypropylène
PPNU : Produit Phytopharmaceutique Non Utilisable
SCEES : Service Central des Enquêtes et Études Statistiques
SIMA : Salon International du Machinisme Agricole
SOVEEA : Société de Valorisation des Emballages d'Engrais et
d'Amendement
UIPP : Union des Industries de la Protection des Plantes UNIFA :
Union des Industries de la Fertilisation
UPJ : Union des entreprises pour la Protection des Jardins et des
Espaces Verts

P 35

éléments du rapport de gestion relatifs
à l'exercice 2010-2011

P 38

metteurs en marché contributeurs

P 40

distributeurs conventionnés

P 43

organismes agricoles partenaires

P 44

collecteurs et valorisateurs

P 46

élimination des PPNU

Crédit photos

ADIVALOR, UNIFA, ROULLIER, FOTOLIA

Réalisation

je vais le dire à ma mère... Mai 2012
64, rue de la République 69002 LYON

l'éco-conception

Ce rapport est conçu de façon à réduire la consommation d'encre. Celles-ci sont à base d'huiles végétales et le mouillage est sans alcool. Son format normalisé permet de minimiser les découpes de papier inutilisé.

le choix du papier

Ce rapport est imprimé sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement. En choisissant le PEFC, ADIVALOR contribue à la gestion durable des forêts, c'est-à-dire la gestion et l'utilisation des forêts et terrains forestiers d'une manière et à une intensité telles qu'elles maintiennent leur biodiversité, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur potentiel à satisfaire, maintenant et dans le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes, aux niveaux local, national et global, et sans causer de dommage à d'autres écosystèmes. Le PEFC est le système de certification forestière le plus important au monde : la fabrication du PEFC implique le respect de normes de performance basées sur des exigences environnementales, sociales et économiques reposant sur une chaîne de responsabilités ininterrompue de la forêt jusqu'au consommateur final.

éléments du rapport de gestion relatifs à l'exercice 2010-2011

L'exercice écoulé a été marqué par la montée en puissance du programme de collecte des films plastiques agricoles usagés et du programme de collecte des emballages vides de produit d'hygiène de l'élevage laitier.

Les différents programmes de collecte et valorisation des emballages usagés, issus de l'emploi des produits phytopharmaceutiques, d'engrais ou de semences, poursuivent leur progression. Les quantités éliminées de PPNU sont restées limitées.

Compte de résultat

L'exercice se clôture avec un déficit d'exploitation de - 443 555 €. Après prise en compte du résultat des opérations financières, le résultat courant avant impôts ressort à -403 335 € contre - 20 844 € l'exercice précédent.

Après prise en compte des reprises de provisions, qui correspondent au solde de contentieux en cours sur les subventions reçues au titre de l'activité PPNU, pour 518 549 €, l'impôt sur les sociétés s'élève à 43 714 €, et le résultat net comptable se solde par un bénéfice de 71 448 €.

Dépenses

Les charges d'exploitation enregistrées durant l'exercice (10 578 204 €) progressent de 22%. Une analyse par domaine d'activités (redistribution des coûts logistiques, traitement en centre d'élimination agréé, communication, R&D, frais généraux) conduit à la répartition suivante :

- 35 % pour l'activité « emballages vides de produits phytopharmaceutiques (EVPP) » (N-1 : 43%).
- 34% pour l'activité « films agricoles usagés (FAU) » (N-1 = 21%)
- 19 % pour l'activité « emballages produits fertilisants (EVPF) » (N-1= 17%)
- 5 % pour l'activité « produits phytopharmaceutiques non utilisables (PPNU) » (N-1 : 7%)
- 3% pour l'activité « emballages vides de produit d'hygiène de l'élevage laitier (EVPHEL) » (N-1 : 7 %)
- 4 % pour les autres activités (N-1 : 5%).

Recettes

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2010/2011 s'élève à 10 065 449 €, en progression de 18 % par rapport à l'exercice 2009/2010. Les contributions perçues de la part des metteurs en marché représentent 74% du chiffre d'affaires total.

Elles se sont élevées pour les produits phytopharmaceutiques, au travers de la convention de service entre ADIVALOR et COVADA, à 3 500 000 € (-7%). Les contributions perçues, via la société SOVEEA, de la part des metteurs en marché d'engrais et amendements se sont élevées à 1 380 000 € (+1%). Les contributions perçues via le CPA, représentant les meurs en marché de films plastiques agricoles, se sont élevées à 2 090 000 € (+ 51%).

Bilan

Le total du bilan d'exercice clos le 30/09/2011 s'élève à 6 401 579 €.

L'actif se compose :

- D'un actif circulant net de 6 298 224 € dont 2 882 157 € de valeurs mobilières de placement.
- D'un actif immobilisé net de 103 355 €.

Le passif se compose :

- De dettes à court terme pour 6 047 204 € se répartissant principalement d'une dette fournisseurs de 5 575 571 €, de 447.299 € au titre des dettes sociales et fiscales.

Les capitaux propres, hors résultat de 71 448 €, s'élèvent à 282 926 € à la clôture.

Le bilan ainsi présenté dégageant un résultat comptable de 71 448 €.

Perspectives exercice 2011-2012

La montée en puissance des programmes de collecte « emballages » (big bags, EVPHEL) et « films » (FAU) va se poursuivre. Le prochain exercice devrait donc se traduire par une nette augmentation du chiffre d'affaire.

compte de résultat

En Euros	Exercice 2010 - 2011	Exercice 2009 - 2010	% N/N-1	N/N-1
Chiffre d'affaires net	10 065 449	8 561 967	18 %	1 503 482
Reprise sur amortissement et provisions	40 000	0		40 000
Subventions d'exploitation	29 200	34 538	-15 %	- 5 338
Autres produits		82	-100 %	- 82
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	10 134 649	8 596 587	18 %	1 538 062
Achats de matières premières et autres approvisionnements	8 280 670	6 580 038	26 %	1 700 632
Autres achats et charges externes	1 017 184	791 619	28 %	225 565
Impôts, taxes et versements assimilés	79 900	79 216	1 %	684
Salaires et traitements	766 149	694 523	10 %	71 626
Charges sociales	324 605	324 878	-0 %	- 273
Dotations aux amortissements sur immobilisations	60 804	53 033	15 %	7 771
Dotations aux provisions sur actif circulant	0	70 000	-100 %	- 70 000
Dotation aux provisions pour risques et charges	0	0		-
Autres charges	48 889	42 967	14 %	5 922
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	10 578 204	8 636 277	22 %	1 941 927
RESULTAT D'EXPLOITATION	-443 555	-39 690	1018 %	- 403 865
Produits financiers sur placement	40 221	18 871	113 %	21 350
Intérêts financiers	1	25	-96 %	- 24
RESULTAT FINANCIER	40 220	18 846	113 %	21 374
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	-403 335	-20 844	1835 %	- 382 491
Produits exceptionnels sur opération de gestion	12 469	20 791	-40 %	- 8 322
Produits exceptionnels sur opération en capital	90	6 189	-99 %	- 6 099
Reprises sur provisions et transferts de charges	505 989	27 187	1761 %	478 802
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	518 549	54 168	857 %	464 381
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	51	8 224	-99 %	- 8 173
Charges exceptionnelles sur opération capital				-
Dotation exceptionnelles aux amortissements et provisions				-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	51	8 224	-99 %	- 8 173
RESULTAT EXCEPTIONNEL	518 497	45 943	1029 %	472 554
Impôt sur les bénéfices	43 714	15 546	181 %	28 168
BENEFICE OU PERTE	71 448	9 553	648 %	61 895

bilan

ACTIF (en Euros)	Exercice 2010 - 2011	Exercice 2009 - 2010
Concessions, brevets, et droits similaires	15 347	58
Immobilisations	78 268	109 081
Immobilisations financières	9 740	9 625
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	103 355	118 764
Avances et acomptes versés	1 771	61 840
Clients et comptes rattachés	2 122 208	2 036 121
Autres créances	1 205 491	937 614
Valeurs mobilières de placement	2 882 157	2 878 557
Disponibilités	45 530	19 487
Charges constatées d'avance	41 064	34 285
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 298 224	5 967 907
Charges à répartir sur plusieurs exercices		0
TOTAL GENERAL	6 401 579	6 086 671
PASSIF (en Euros)	Exercice 2010 - 2011	Exercice 2009 - 2010
Capital	39 000	39 000
Réserve légale	3 900	3 900
Autres réserves	240 025	230 471
Résultat de l'exercice et report à nouveau	71 448	9 553
TOTAL CAPITAUX PROPRES	354 374	282 925
Provisions pour risques		505 989
TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	0	505 989
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		0
Emprunts et dettes financières divers		0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24 334	448 620
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 575 571	4 408 105
Dettes fiscales et sociales	447 298	441 030
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	6 047 204	5 297 756
TOTAL GENERAL	6 401 579	6 086 671

les metteurs en marché contributeurs



Protection des plantes

AGRIDYNE - AGRIPHYT CHIMAC AGRIPHAR (*) - AGROCEAN - ARYSTA LIFESCIENCE SAS(*)(**) - B H S(**) - BASF AGRO(*)(**) - BAYER CropScience(*) - BAYER ES Espaces Verts(**) - BELCHIM Crop Protection(*) - CCL (Comptoir commercial des lubrifiants) - CEREXAGRI(*) - CERTIS(*) - CHAUVIN - CHEMINOVA(*) - COMPAGNIE GÉNÉRALE DES INSECTICIDES (CGI) - COMPO (**) - DE SANGOSSE(*) - DOW AGROSCIENCES(*)(**) - DU PONT DE NEMOURS(*) - GOEMAR - GOWAN France SAS - IBE France - JOHN ET STEPHEN B - JOUFFRAY DRILLAUD - LODI SAS - MAKHTESHIM AGAN France(*) - MONSANTO(*)(**) - NEODIS - NUFARM(*)(**) - PHILAGRO(*) - PHYTO SERVICE - SAMABIOL - SAPEC Agro - SCOTTS France - SDP - SIPCAM PHYTEUROP(*)(**) - SPPC - SUMI AGRO France (*) - SUMITOMO CHEMICAL AGRO EUROPE SAS - SYNGENTA(*)(**) - TAMINCO NV - TRADIAGRI(*)(**) - XEDA International

(*): société adhérente à l'Union des Industries de la Protection des Plantes (UIPP) www.uipp.org

(**): société adhérente à l'Union des Entreprises pour la protection des Espaces Verts et du Jardin (UPJ) www.upj-asso.org



Fertilisation

AGRALYS (****) - AGRIAL (****) - AGRICULTURE BALTHAZARD ET COTTE (***) - AGRIMER-AGROCEAN (***) - AGRIVA Secma Reno Groupe Roullier (***) - AGRODIA (***) - AGRO DISTRIBUTION INDUSTRIE (A.D.I) AGROFERTIL - AGRONUTRITION (***) - ANGIBAUD (***) - APPROCHIM (***) - APPROVERT (***) - AUBRUN TARTARIN SA (***) (****) - AUMALES SYNERGIES (***) - AXEREAL - BERRY AU BAC (***) - BHS (***) - BIOVITIS - BMS MICRONUTRIANT - BOURGOGNE DU SUD - CAM 53 (***) - CAM 56 (***) - CARMEUSE France - CAVAC - CEDENA (***) - CEDEST (***) - CEREGRAIN DISTRIBUTION (***) - CHAMPAGNE CÉRÉALES (***) - CHAPELLIERE SAS (***) - CHARENTE COOP (***) - CHAUX ET DOLOMIES FRANÇAISES (***) - COMPAGNIE DE COMPACTAGE WITTENHEIM (***) - COMPO FRANCE (***) - COOPAGRI BRETAGNE (***) (****) - COOPÉRATIVE AGICOLE de la CHARENTE (***) - COOPÉRATIVE DE CREULLY (***) - COOPÉRATIVE AGRICOLE INTERVAL (***) - COOPÉRATIVE AGRICOLE LORRAINE - COOPÉRATIVE NATEA (***) - C.R. DISTRIBUTION - DELEPLANQUE et Cie - DIJON CÉRÉALES (***) - DSM AGRO FRANCE (***) - DUCLOS INTERNATIONAL (***) - ELIARD - SPCP (***) - ENGRAIS CHRISTIAN DROUIN SA (***) - ENGRAIS ROSIER (***) - ENGRAIS SUD VIENNE Groupe Dauphinoise (****) - EURALIS CÉRÉALES (****) - FERTEMIS (***) - FERTINAGRO (***) - FRANCE CHAMPAGNE APPROVISIONNEMENT (***) - FRANCE TOURBE - FERTIVA FRANCE SAS (****) - FERTIVAL SAS France - GAVILON France SAS - GIROUX MAURICE et Fils (***) - GITEN FRANCE (***) - GOEMAR (***) - GPN (***) - GRATECAP (***) - GROUPE MEAC SAS (***) - IBERPOTASCH (***) - ICL FERTILIZERS EUROPE C.V. (***) - INTERFERTIL - GROUPE ROULLIER (***) - INVIVO (****) - ITHEC (***) - K+S Kali Atlantique (***) - K+S KALI DU ROURE (***) - K+S Kali GmbH (****) - K+S Kali Rodez (***) - K+S KALI WITTENHEIM (***) - LAUTIER ET CIE (***) - LA GRANDE SAUGUE (***) - CENTRE DE COMPOSTAGE de TOUBAN - LORCA (***) - METHODE COUSINIE - OMAG SUD AGRO PERRET (***) (****) - OVINALP FERTILISATION (***) - PHALIPPOU FRAYSSINET (****) - Ets PIEDNOIR (***) - PIERRE LESEUR SA (***) (****) - PLANTIN ENGRAIS (***) - PRODUCTOS AGRICOLAS MACASA SL - PRP TECHNOLOGIES (***) - RAGT PLATEAU

CENTRAL (****) - RHÔNE-ALPES ENGRAIS (***) - RHÔNE-SAÔNE ENGRAIS (***) - SARL AGROFERTIL - SAS SCPA du ROURE(****) - SAS JEUSSELIN - SCA CORÉA POITOU-CHARENTES (***) - SCA LUR BERRY (***) - SCPA de RODEZ (***) - SCPA MASDAC(***) - SDP (***) - SECO FERTILISANTS (***) - SICA de GOUAIX (IN VIVO) - SICA DE SURE (***) - SICA RHÔNE-SAÔNE ENGRAIS - SOBAC - SUD ENGRAIS DISTRIBUTION(****) - TERRENA (****) - TERRE DU SUD (****) - TERRES D'ALLIANCE (***) - TIMAC - GROUPE ROULLIER (***) - TMCE (***) - TRADE CORPORATION INTERNATIONAL (Groupe SAPEC) - UNIFERT FRANCE (****) - UNION FRANÇAISE d'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (UFAB) - YARA (***)

(***) : société adhérente à l'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA)

www.unifa.fr (****) : société adhérente à l'Association Française de

Commercialisation et de Mélange d'Engrais (AFCOME) www.afcome.org

Semences et plants

110 BOURGOGNE(*) - ACTIGERM - AGRALYS(*) - AGRI NEGOCE SAS(*) - AGRIAL PRODUCTION DE SEMENCES(*) - AGRIAL(***) - ARTERRIS(*) - AXION COOP AG(*) - BELLOY SEMENCES(*) - BFC SEMENCES DIJON(*) - BIOBOURGOGNE COCEBI(*) - BRYGO SARL(***) - CABEP(*) - CAP SEINE(*) - CAPROGA LA MEUNIERE(*) - CAPSEINE(***) - CAPSERVAL(*) - CAPSOM(*) - CARBON VICTOR SARL D'EXPLOITATION(*) - CAUSSADE SEMENCES 82(*) - CAUX PLANTS(**) - CAVAC(*) - CENTRE OUEST CEREALES(*) - CENTRE SEM(*) - CEREALIS(*) - CEREGRAIN COOP AG(*) - CERENA(*) - CEREPY(*) - CHAMPAGNE CEREALES(*) - CHAMPAGNE PICARDIE SEMENCES(*) - COOP AG BOISSEAUX(*) - COOP AG BONNEVAL(*) - COOP AG CHARENTE(*) - COOP AG DEUX SEVRES CADS(*) - COOP AG ESTERNAY(*) - COOP AG PUISEAUX(*) - COOP AG PUY DE DOME DOMAGRI(*) - COOP AG REGION PITHIVIERS(*) - COOP AG TERRE ATLANTIQUE(*) - COOP ILE DE FRANCE SUD(*) - COOP TEILLAGE PLATEAU NEUBOURG(***) - DESMAZIERES(**) - EMC2(*) - EPI DE GASCOGNE SA(*) - EPILOR SAS(*) - EPIS-SEM(*) - GERMICOPA(**) - GOPEX(**) - GROUPE COOPERATIF OCCITAN(*) - GROUPE PROVENCE SERVICES(*) - HAUT BOCAGE VENDEEN(**) - IDF PRODUCTION(*) - INTERFACE CEREALES(*) - KERVEGANT(**) - LECUREUR SA(*) - LEMAIRE DEFFONTAINES PRODUCTIONS SARL(*) - LEMAIRE DEFFONTAINES SA(*) - LEPEUPLE FERNAND SAS(*) - LIMAGRAIN VERNEUIL HOLDING(*) - MAISON FLORIMOND DESPREZ SAS(*) - MOMONT & FILS SA(*) - NORIAP SEMAGRAIN(*) - OCEAL(*) - PICARDIE PLANTS(**) - RAGT GENETIQUE(*) - SAATEN UNION RECHERCHE* - SCIC DOUAR DEN(**) - SECOBRA RECHERCHES SA(*) - SEMENCES DU SUD(*) - SOCIETE DUPONT ROY(*) - SOUFFLET AGRICULTURE(*) - SUD CEREALES ACTIVITE SEMENCES(*) - SYNGENTA SEEDS SAS(*) - TERRE DE LIN(***) - TERRENA SEMENCES* - TETRASEM SA* - TOP SEMENCE UCCS* - TOUQUET PLANTS** - UNEAL SCA(*) - UNISIGMA GIE RECHERCHE SELECT(*) - VALFRANCE SCA(*)

(*) établissements Céréales (**) établissements Pommes de terre

(***) établissements Lin

Films plastiques agricoles

AGRIPOLYANE - BARBIER - BPI (FORMIPAC, WISQUEEN) - GROUPE ALVAREZ (ASPLA, SOLPLAST, SOTRAFA, REYENVAS) - GROUPE TPM (PLASTIMER, MACRESUR, TORRÈS) - GUÉRIN PLASTIQUES - LA MOUETTE - PLASTIKAKRITIS - RWK - SAINTE GERMAINE - TAMA France - TRIOPLAST - UNTERLAND

Produits d'hygiène de l'élevage laitier

ANTI-GERM France - BOU-MATIC GASCOIGNE MÉLOTTE - CID LINES N.V - CONSUMABLE B.V - DE LAVAL DIVERSEY France SA - DUPUY SAS - ECOLAB - GEA FARM TECHNOLOGIE - HYDRACHIM - HYPRED - INDAL SA - QUARON - LABORATOIRE SOLUTIO - LELY - PRODHNET - SANICOOPA SARL -



les opérateurs conventionnés

(pour la collecte des emballages vides, films usagés ou PPNU)

Alsace

AB2F CONCEPT - AGRO 67 - ALSACE APPRO - ARMBRUSTER FRERES - ARMBRUSTER VIGNES - ARNOLD ET NIESS - B. LIENHART - BURGGRAF BECKER - COMAPRO - COMPTOIR AGRICOLE DE HOCHFELDEN - C.A. D'APPROVISIONNEMENT DU PIEMONT - C.A. DE CEREALES - ETS BALTHAZARD ANDRE ET FILS - ETS WALCH - FDSEA BAS RHIN - FDSEA HAUT RHIN - FEUERSTEIN - HASENFORDER - MULLER GUSTAVE SAS - NUNGESSER SEMENCES - VITI.COM

Aquitaine

ACT'AGRO - ADENA - AGRALIA - AGRI AGEN - AGRI SANDERS - AGRI-BEGUEY - AGRICAL - AGRIDOR - AGRISERVICE - ANGLES FRANCIS - APAB - BELLEAU LE DISCOUNT DU PHYTO - BIOSUD HYGIENE - BOSC IZARN - BOUYSSOU - C.A. DE GARAZI BAIGORRI - C.A. DE LA SOULE - C.A. LA PERIGOURDINE - C.A. LUR BERRI - C.C. GAVE ET COTEAUX - CANDOUSSAU - CHATELIER VITICULTURE - CIC - COMPTOIR AGRICOLE DU MARMANDAIS - COMPTOIR AGRICOLE DU MARMANDAIS - COMPTOIR AGRICOLE DU PAYS BASQUE - COMPTOIR AGRICOLE DUFOUR - CORNELIS FRERES - CPA SERRE - CRDISTRIBUTION - CROUSEILLES - DESPUJOLS - DOUMERG - DUPONT - ETS - APPROVERT BERGERET - ETS BARTHOUMIEUX - ETS BAYARD - ETS BEAUGEARD - ETS CASTAGNE - ETS CASTE ROGER - ETS FERRIEU - ETS LACADEE - ETS LADEVEZE - ETS PEDEFER - ETS SANSAN - ETS SOULARD - ETS TONON - ETS TOUZAN - EURALIS CEREALES - EURALIS DISTRIBUTION VIGNE - FAVART - FOURCADIER - FROMARSAC - GIE DE L'OMBRIERE - JALADI - JPR DISTRIBUTION - LA FERME DE PIGNADA - LARRIEU - LASSERRE ROGER - LEGUM'LAND - LES SILOS DE L'ADOUR - LES VIGNERONS DE - TUTIAC - LESPLENE - MAISADOUR - MARIDAT CEREALES - MASSONDO - MEDAN - MIQUEL - NEGOTARN - NOVAGRI - ORAZIO - PANISSAL - PARRA ET FILS - PAULIN VIVRE A LA CAMPAGNE - PEYRE ET CIE - PUIFFE - RIOLS - SA2R - SAGA BOUET - SAGA VEGETAL - SALELLAS - SARL'AGRI - SCA TERRES DU SUD - SCEA DE LA LANDE - DARMUZEY - SEGALA ALIMENTS - SEML DU CONFLUENT - SICA MEYLIM - SCA DU RIBERACOIS - SODEPAC - SYNDICAT DE L'AOC PIMENT D'ESPELETTE - SYNDICAT REGIONAL AGRICOLE DE CADILLAC - TERRES DE GIRONDE - TERRES DU LIMOUSIN - THOMAS - URTHALER - VIDAL - VIDAL APPRO SERVICES - VITIVISTA

Auvergne

AESN - SAINT NECTAIRE - AGRI CENTRE DISTRIBUTION - AGRIMAT - AGRO SERVICE 2000 - APPRO AGRI - AUFORT ALLIER AGRICULTURE - BADIOU HE - BASTIN CHAMBON - BEAUMEL PIERRE - C.A. CENTRE BOCAGE - C.A. DE CRESSANGES - C.C. CALDAGUES AUBRAC - C.C. CERE ET GOUL EN CARLADES - C.C. DE LA PLANEZE - C.C. DE PIERREFORT - C.C. DU CEZALLIER - C.C. DU PAYS DE GENTIANE - C.C. DU PAYS DE MASSIAC - C.C. DU PAYS DE MAURIAC - C.C. DU PAYS

DE MAURS - C.C. DU PAYS DE MONTSALVY - C.C. DU PAYS DE MURAT - C.C. DU PAYS DE SAINT FLOUR - C.C. DU PAYS DE SALERS - C.C. ENTRE CERE ET RANCE EN CHATAIGNERAIE - C.C. ENTRE DEUX LACS - C.C. MARGERIDE TRUYERE - C.C. SUMENE ARTENSE - CASSIER APPRO - CHABRIER REGIS - CHAMBRE D'AGRICULTURE 63 - CHASSIN - COMBRONDE AGRI - COMITE DE PETITE REGION AGRICOLE AURILLAC - CHATAIGNERAIE - COMMUNE DE NEUEGLISE - COOPACA - C.A. DE THIEL - C.A. DES ELEVEURS DU HAUT LIMOUSIN - DESCREAUX - DODAT - EQUATION - ETS JEUDY - ETS MORLAT - ETS QUINTY ET FILS - ETS VITALIM - FDGEDA HAUTE LOIRE 43 - FORESTIER DELCHET - GAUVIN LEGRAND - GENEFORM - GSA - JARDIVERT AGRI - JARLETON AGRO DISTRIBUTION - LAURENT MAURICE BIGMAT - LIMAGRAIN - PHYTO SEM SERVICES - POUR LA TERRE - RIEU PIERRE - SICA DU BOCAGE BOURBONNAIS - TARDIF ET FILS - TERAN ET THIVAT AGRICULTURE - TERR'AGRI - TERRYA - THIVAT VENUAT - TIVAGRAIN - TRESCARTE - UNION DE COOPERATIVE ALTITUDE - VAL'LIMAGNE.COOP - WALCHLI

Basse-Normandie

ACN - AGRI DEMETER NORMANDIE - AGRI PHYTO - AGRI SAIRE - AGRAL - AGRILEADER - AGRIPPLUS - ALDS DUVAL SERVICES - APPRO MANCHE - APPRO-VERT - APPROXIAL - BAZIN ERIC - BOCA ELEVAGE SERVICE - BOUET SERVICE ELEVAGE - BRIX DELAHAYE - BRUNET ET FILS - COMPAGNIE LAITIERE EUROPEENNE PRODUCTION ET SERVICES - C.A. DE BELLEME - C.A. DE CREULLY - COOPERATIVE LAITIERE DE LA CRETE - DATIN-DESTREES NEGOCE - DURAND NEGOCE - ETS HEBERT ET FILS - ETS LERICHE - ETS NOEL - ETS PREVOST - ETS ROBILLARD - FRIGOT GRAINETERIE - FROMAGERIE GILLOT - GADIEPS - GOUTIERE APPRO - GUILLOUX G. - HAMARD J.P. - JARDIN SERVICE FOURNITURES - LABBE AGRICULTURE - LACTA - TRAITE SAS - LALANDE - LAURENT JEAN LUC - LE MOULIN DE VICQUES - LECHEVALLIER - LEMARDELE - LES MAITRES LAITIERS DU COTENTIN - LOIC ZEIMES - LVES - MANCHE TRAITE SYSTEME - MARIE ET FILS - NEE RAMPAN - OUEST APPRO - PAPIILLON - PIEDNOIR - POTTIER CHRISTIAN - SARL BOULLE LEROY - VADAINNE EQUIPEMENT D'ELEVAGE - VAL DE VIRE AGRO FOURNITURES - VAUDRY DISTRIBUTION - VAUGEOIS

Bourgogne

110 BOURGOGNE - 110 VIGNE - AACE ROSES - AGIR - AGRI 89 - AGRI CEP BOURGOGNE - AGRISY - ALTERNATIVE - AMDIS - AXE EQUIPEMENT - BARGE ET FILS - BIGALLET - BOURGOGNE ESPACE RURAL - BOURGOGNE VITI SERVICE - BUCHEZ - CAPSERVAL - CEREPY - COOP DE FRANCE BOURGOGNE FRANCHE COMTE - C.A. MACONNAIS BEAUJOLAIS - DIJON CEREALES - ETS BRESSON - ETS J.C. MEUNIER - FROMAGERIE LINCET - GRAINETERIE PIERRE ALEXANDRE - GUICHARD - JFB APPRO - LEGUY - MIGNON - MINOTERIE GAY - PB REGNIER - PLEINS CHAMPS - RUZE - BOURGOGNE DU SUD - SENOBLE France - SICA VANAGRI - SOCIETE DESBOIS - MORVAN ALIMENTS - TEOL

Bretagne

ADIEL France - AGRI.COM - APPRO 2000 - ARMORICAINE LAITIERE - BDV SERVICES - BEAULIEU - BLANDIN SERVICE DISTRIBUTION - BONENFANT BERNARD - BONO SAMUEL - BOSCHER FRERES - BRETAGNE SUD ELEVAGE - CECAB - CENTRE APPRO - CHERDO ALAIN - CLAL SAINT YVI - COMENA France - C.A. DE BROONS - C.A. GARUN PAYSANNE - C.A. LE GOUessant - COOPERL ARC ATLANTIQUE - CORRE APPRO - DREANO - ETS CHALOPIN - ETS DEMEURÉ - ETS DROGUET DANIEL - ETS GLEDEL - ETS HOUEIX - ETS LE GAL - ETS LE LAY DOMINIQUE - ETS LEFORT - ETS LP GEFFRAY - ETS TARDIF VASSAL - ETS YVES LE GOFF - EVEN AGRI - FARM'APRO - FLOCH APPRO - GAUDICHE - GAUTIER - GUEGAN - HORTIBREIZ - HOUEL MICHEL - JEGOUZO - LAGUITTON - LE BOULAIR - LE GALL FRERES - LE GOFF CHRISTIAN - LELY CENTER ARMOR - LELY France - LEMAITRE APPRO - LERMITE FRERES - LEVEQUE NEGOCE - MEHEUST SEERM - MOISDON - NEOLAIT - NUTRI OUEST - PAUL DUCLOS - SARL ERIC CORRE - SERAZIN TEXIER APPRO - SEYEUX - SFR CENTRAGRI - SICA AGRAMMO - SILAV SOCIETE LAITIERE - SOCAGRAIRE - SOCIETE MORBIHANNAISE DE MATERIEL D'ELEVAGE PLG - SOLAREN - SUD APPRO - TECHNIDIS AGRO - TECNOFIRM - TOUCHARD - TRISKALIA - UKL AREE - VEGAM

Centre

AGRI 37 - AGRI GROUP - AGRISOLEIL - AGRO PLAS BERRY OUEST - AGROPITHIVIERS - APPRO CULTURES - AUROY - AXEREALE - AGRI 37 - AXEREALE - UNION DE COOPERATIVES - AXIOME - BABEE JARDIN - BARBARY - BINEAU AGRI SERVICE - BODIN - BOMBERAULT GAUMET - CAAHMRO GROUPE - CAPROGA LA MEUNIERE - CENTRE

CEREALES – CERALLIANCE - CHARPENTIER JEAN YVES - C.A. DE BOISSEAUX - C.A. DE BONNEVAL - C.A. DE LA BEUCE ET DU PERCHE - C.A. DE PUISEAUX - COOPERATIVE LAITIERE DE LA REGION LOCHOISE VERNEUIL REIGNAC - COOPERATIVE ST NICOLAS DE BOURGUEIL – COPAC – CORNET - DAVID PERE ET FILS DE SAINT VINCENT - DUPRE LARDEAU – DURAND - DURIS BERRY SUD – ECHIVARD – EDDAR - EPIS CENTRE - ESPACE VIGNE - ETS ALLAMIGEON - ETS COURTAGRI - ETS COUTANT - ETS GABORET - ETS GALLE - ETS GUIGNARD - ETS LUMET - ETS MARCHAIS - ETS MARTIGNON - ETS METHIVIER - ETS NUTRI PERCHE - ETS RENAUD - FERME SAINT HUBERT - FEYS NEGOCE ET SERVICE - GARAGE PATRAUD – GARNIER - GIE AGRICOLE DE CIGOGNE - INTERFACE CEREALES - LAITERIE DE SAINT DENIS DE L' HOTEL - LAITERIES H. TRIBALLAT – LEPLATRE – MARCHÉ – MBLD - NUTRIPHYT ET CIE – PERROCHON – PHILIPPON - PHYSECO GIE - PHYTO SERVICE - PINGOT-THOREAU – PISSIER – RONDIER - ROY ET FILS – SABOC - SARL LE CLOS RABELAIS (SOLDIVE) - SCA AGRALYS – SCAEL - SICA CEREALES DE France – SOBRA – SUPLISSON - TERRAGRO APPROX - TOP LAIT CENTRE – TRAITAPHYT – VERTUMNE - VILLEMONT ANDRE – VITAGRI – VITINEGOCE – VITIVINI

Champagne-Ardennes

AGRIFIM - AIR CHAMPAGNE - APPRO CHAMPAGNE - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MARNE - CHAMPAGNE CEREALES - COHESIS DISTRIBUTION – COMPAS - C.A. DE JUNIVILLE - C.A. DE LA CHAMPAGNE - C.A. DE SEZANNE - C.A. D'ESTERNAY - COHESIS SCA – CSGV - DIGIT'AGRI – EFIGRAIN - EQUIP'AGRI - ETS BOURDON - ETS RITARD CHARLES - EUPHORBE MARTINOT - FRANCE ECO - HURO'AGRI - LA MARNAISE – NOURICIA - OUDIALIMENT - PAYS YVERNEAU – SCARA – SELE - SEMENCES DE L'EST - SEPAC - SOPLAN ELEVAGE - SOUFFLET AGRICULTURE – STAHL

Corse

CAP - PASCAL CECCALDI- C.A. CANICO - C.A. CAVICA - ORGANISATION DES MARAICHERS CORSES

Départements d'Outre-Mer

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA GUADELOUPE - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MARTINIQUE - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA REUNION

Franche-Comté

AGRO DIFFUSION - BASTARD JM - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT - CHAYS FRERES - C.A. TERRE COMTOISE – DEBRAND – ESTANAVE - ETS DUBREZ ET FILS - ETS MILLERET CL NOTRE DAME DE LEFFOND – CLNDL – FAIVRE – GIROUX - INTERVAL - JURA GRUYERE - JURA TERROIR - MOULIN DE CREUSE - ETS GIRARDET - MOULIN JACQUOT - PATURAGES COMTOIS - SOGEBUL - TECHNIC ELEVAGE - TECHNITRAITE - THIEBAUD

Haute-Normandie

BEAUCAMP AGRICULTURE - BELLAY - CALF AGRI – CAPSEINE - DEMETER - DUMESNIL - ENGRAIS DROUIN - ETS JEAN CLAUDE POULICHET - ETS LIEUBRAY PHILIPPE – EURAGRI - FRANCOIS GENTY - GIE DE LA CHARENTONNE - GIE DU PRAC – JMJ - LE CAPITAIN - LEPICARD AGRICULTURE – LETHUILLIER – LETICO – LIMAGRO - LTE ROBOTIQUE – NOVANDIE - PHYTO ENVIRONNEMENT - PRUD'HOMME - SARL 2L ELEVAGE – SEAPV - SERVICE NORMANDIE PICARDIE - SEVEPI - TERRE ELEVAGE - VAN HULLE AGRO DISTRIBUTION - VUYLSTEKE

Ile-de-France

COOLEN - AGRI ALTERNATIVE VAL DE FRANCE - ALTEC - APPRO CONSEIL - BHS - BRIE ALTERNATIVE - CLAAS RESEAU AGRICOLE – COMAGRAIN - C.A. IDF SUD - ECHO VERT ILE DE France - GAZONS DE France - GIM DASSAUT - SAINT LOUIS SUCRE - SEWA BLANCHARD - SCA DE BETON BAZOCHES - SODIAAL UNION - TERRES BOCAGE GATINAIS

Languedoc-Roussillon

AFERO - AGRI JOU – ARTERRIS - BELLOC – BERTRAND REMON – BOULET - CALVET AGROFOURNITURES - C.C. TERRE DE CAMARGUE - CHARRIERE DISTRIBUTION - COMPTOIR AGRICOLE DU LANGUEDOC - COMPTOIR AGRICOLE LEON VALETTE ET CIE - C.A. D'APPROVISIONNEMENT DE SAINT THIBERY - C.A. DE LA VALLEE DE LIMOUX - COPAGE LOZERE – COPAL - EARL CANGUILHEM - EID MEDITERRANEE – ESCUDIER - ETS ESTEVE ET FILS - ETS PAULET – EURAMED - FDCUMA AUDE - GAEC LA ROSEE - GOUT DU SUD - JARDIN D'ANTAN – JULLIAN - LA CENTRALE DES PO - LES FRUITS DU SOLEIL - LES GARRIGUES – MAGNE - MELILA GEVAUDAN - PAUL MAURIN – PCEB - PERIS SAS – PERRET - PORTAL ET FILS - ROUGE GORGE SCA SAINT BAUZILLE - SOCIETE COMMERCIALE AGRICOLE DE DISTRIBUTION – TOUCHAT - VERNAZOBRES FRERES

Limousin

AGRICENTRE DUMAS - BECHADE & FILS - CELMAR – CONVERTGENCE - C.A. D'APPROVISIONNEMENT DE POMPADOUR - C.A. D'USSEL – DEMENEIX – DUCLUZEAU - ETS CHAUMEIX - ETS CLUZET - ETS FAURE FRERES - ETS LAVERDANT ET FILS - ETS MAGNAVAL - ETS SAUVE - EURL CAILLAUD - FAUCHER AIME ET FILS - GAUDON ET FILS – GUILLLOT – JARDIVERT - JUILLAC CHIMIE - LA VIE EN VERT - MB LATHIERE – MOURIERAS – NATEA – PERLIM – PEYNIN – PUYGRENIER - SABOURDY - LES BRICONAUTES - SARL BLINET - SIVOM DE LA COURTINE - SYNDICAT AGRICOLE ET VITICOLE – THIMONNIER – VERLADIS - VILLATTE CHRISTIAN

Lorraine

GRI BC - AGRO DISTRIBUTION SERVICES - APPRO ET SERVICES - AVENIR AGRO - BONGRAIN GERARD - CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE LORRAINE - COOP'ALLIANCE - C.A. DE CORCIEUX - C.A. DE LORRAINE - C.A. DE REMIREMONT ET DE LA VOGUE - C.A. VOSGELIA - EMC2 – ESTAGRI - ETS GIRARD - EURELIA – ULM - FROMAGERIES DE BLAMONT - FROMAGERIES PAUL RENARD – FRUILEST - GROUPEMENT DES PRODUCTEURS DE BLE – HEXAGRAIN - HORTICULTURE AGRICULTURE DISTRIBUTION NEGOCE – HOUPIEZ - LELY CENTER NANCY - LOEB – UNEG0 – LORCA - LORRAINE ESPACES VERTS - MUNIER DISTRIBUTION - NIESS WAHL - PG AGRI - SAINT NABORD AGRICOLE - SANDERS GRAND EST - SOCIETE AGRICOLE DES GRAINS DE L'EST – SODIPA – SOLAGRI – STOPHYTRA – STREIT - UNION AGRICOLE COOPERATIVE – VITMAT

Midi-Pyrénées

3A COOP - AGRI CLUZEL - AGRO D'OC – ALINEA - ALLIANCE OCCITANE - AREAL - BOURGELA LIGNAC FORT - ARMAGNAC ANDRE - ARTERRIS ESPACES VERTS - B. M. PRODUCTION – BARRERA - BERTRAND ET FILS – CAPA - CAPEL LA QUERCYNOISE – CASCAP – CASTAING - CAUDEVAL LAFON - C.C. DES DEUX RIVES - C.C. DU QUERCY ROUEGUE - CEREALEIRE D'ANTIN - C.A. DE CARMAUX - C.A.E DE GRAULHET LOMBERS - C.A. DE LA MONTAGNE NOIRE - C.A. DES PRODUCTEURS DE LA LEZE ET DE L'ARIEGE - C.A. LES SILOS VICOIS - C.A. VALCAUSSE - COOPERATIVE D'ACHAT DE GAILLAC - COOPERATIVE DE BLE – SALVAGNAC - COOPERATIVE REGIONALE LAURAGAISE – DARRIS - DESTRUELS BOUYGUES - ECO CUMA ARIEGE PYRENEES - ETS CASAUS - ETS GABRIEL COULET - ETS GOUDY ET CIE - ETS LOUIT - FDCUMA HAUTES PYRENEES - FDCUMA TARN - FEDERATION DES ACVA DU COMMINGES – GASCOVAL - GERSYCOOP - GRENIER COOPERATIF DE L'ALBIGEOIS - LA GERBE - LA MARAICHERE - LABATUT FOURCADE – LABORDERIE - LACOUSTILLE SORDES - L'ALTERNATIVE NEGOCE SUD – LAMOTHE - LAURAGRI SERVICES - LBS AGRI JARDIN - LE MAJORLES JARDINS DE LA FRANCAISE LS CAZOTTES - MAISAGRI DURAN – MELILA – MOURNET – OGR – QUALISOL - RAGT PLATEAU CENTRAL - SCEA DE BENAC - SCEA DE JUVIEZY - SCEA DE PHILADELPHIE - SEMENCES ET CONSEILS - SICA ROUQUET - SICA SEGALA LIMARGUE - SOCIETE AGRICOLE ET COMMERCIALE DES MOULINS - SOCIETE DES CAVES – SCPR – SOCOPA – SOULIE - STIGLIANI ET FILS - TERRES DE GASCOGNE - TERRES TARNAISES – UNICOR – VIVADOUR

Nord-Pas-De-Calais

ACT'APPRO – BERNHARD – BONNINGUES - C.A. D'AVESNES SUR HELPE - C.A. DE SAINT HILAIRE LES CAMBRAI - COUDEVILLE MARCANT – DEFIVES – DELVA – DELZOIDE - DESMIDT AGRO TECHNIQUES - DUCROQUET NEGOCE – DURANEL - DURIEZ PIERRE - ETS CLAUDE BLANQUART - ETS CLAYE - ETS DEVULDER ET GHYS - ETS HOUSSIN - ETS JOURDAIN - ETS LEBAS - ETS LEFEBVRE PIERRE - ETS PIERRE BERNARD - ETS ROCOURT - EVRARD AGRI – FRÉMEAUX – GRAINOR - GROUPE CARRE - HONORE NEGOCE – HUE - LA FLANDRE - LA PROSPERITE FERMIERE - LAITERIE CATILLONNAISE - LEDEIN - LEFEBVRE PHILIPPE - LUC VANDAELE BERTELOOT - L'UNION DE LA SCARPE – MISEROLLE - MONTUY TECHNIC ELEVAGE - NOVAL – PARIS - RAULT ELEVAGE – SOCODIP - TERNOIS MOTOCULTURE – UNEAL – VAESKEN - VERSTAEN ET FILS

les opérateurs conventionnés

(pour la collecte des emballages vides, films usagés ou PPNU) (suite)

Pays-de-la-Loire

ACTI NEGOCE - AGRI ESTUAIRE - AGRI NEGOCE - AGRIDUO - ANJOU MAINE CEREALES - ANJOU NEGOCE - ANTIER JOSSELIN - APPROFLEX - BENOIST - BERNARD AGRI SERVICE - BOUCHERON - BRARD - BRETAUDEAU - BROSSET AGRO BOCAGE - COOPERATIVE AGRICOLE MAYENNE - CAVAC - CENERAY - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA SARTHE - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA VENDEE - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU MAINE ET LOIRE - CLEMENCON JEAN-LOUIS - COLARENA - PRESQU'ILE - COMPTOIR RURAL - CONCEPT ELEVAGE - C.A. DE NOIRMOUTIER - C.A. D'HERBAUGES - C.A. L'AVENIR - C.A. DES PAYS DE LOIRE - CAMN - C.A. DES TROIS PROVINCES - CULTURES DES MAUGES - DB ELEVAGE - DIAIS EQUIPEMENT - DOUE NEGOCE - DROUET - DUPUY HOUDAYER - EARL BOGERS - EDP - ELVEO - ETS CHAUVEAU - ETS CORRE - ETS COULON JEAN MARC - ETS DOUTHÉAU - ETS DUTERTRE - ETS LAILLER - ETS LEMARIE - ETS POHU - ETS POUPIN - ETS REBOURS - ETS ROINÉ - ETS ROUSTIN - EURODIS - EVIDENT - FARAGO MAYENNE - FEDERATION DES MARAICHERS NANTAIS - FROMAGERIES BEL PRODUCTION France - FROMAGERIES PERREAULT - GODIN FRERES - GRAND CHAMP - GROUPE LACTALIS - HAUTOIS - HERMOUET - JEUSSELIN - LAITERIE SAINT PERE - LE BAS DES MOULINS - LES ROSEAUX - LOIRE VITI VINI DISTRIBUTION - L'OREE DU MARAIS - MABIT - MAUDET - MAURICE FERARD - MAYENNE ELEVAGE - MODEMA AGRI - NEGOCE GRAIN - NEHO - OCEADIS - ORGEVAL - OUARY - OUEST AGRO - OUTHI-TECH - PELE AGRI CONSEIL - RIPERT FRERES - SCPA - SEMAPHYT - SM2 PICHOT - SOCIETE LECOMTE - TERRENA - TESSIER - TESSIER ET FILS - THIELIN CULTURE - TIJOU - UCAL CHARENTES POITOU - VAL APPRO - VAL NANTAIS - CECOVAL - VAUBERNIER - VEAU - VENDEE ELEVAGE - VENDEE GRAINS - VERRON - VERT ANJOU

Picardie

AXION - ACSA PLUS - AGORA - AGRISELF - ASEL - BITZ - BLIN PRODUITS AGRICOLES - BONVALET - BORDAGE - BRUYAGRI - BULLY - CALIPSO - CERENA - C.A. CAPSOM - C.A. DE MILLY SUR THERAIN - C.A. LA SANTERROISE - DEHAN - DRUEL - ETS CHARPENTIER - ETS LAERMANS - ETS PAUL BACHELE - GRAP - HOCQUET DISTRIBUTION - HUBAU - LEROY PHILIPPE - LES FROMAGERS DE THIERACHE - MANTEL - OPALE APPRO - PHILIPPE LEVESQUE - PHYTOGRAIN - PLATEAUX - RINGARD - SANA TERRA - SCA LAITNAA - SECO FERTILISANTS - SCA DU VERMANDOIS - SOCIETE FLANDRES PICARDIE LAIT - SOPROVERT - TOP - TURBO NEGOCE - UCAC - UCARA - UNION NORIAP DEVELOPPEMENT - VALFRANCE - VIMAGRO - VLF

Poitou-Charentes

AGRI DISTRI SERVICE - AGRISEM - ALLIANCE PASTORALE - ALTERNAGRO - AUNIS SAINTONGE - BARATON - BEAUCHAMP - BELLANNE - BIENAIME - BILLON JACQUES - BUCHOU NEGOCE - CAVAC - CENTRE OUEST CEREALES - CGL - CHABOT - CHARENTE COOP - CHARENTES ALLIANCE - COGNAC APPRO SERVICE - C.A. CANTONALE D'APPROVISIONNEMENT DE SEGONZAC - C.A. D'ACHAT EN COMMUN DE SAINT PIERRE D'OLERON - C.A. D'APPROVISIONNEMENT DE ORIGNOLLES MONTLIEU - C.A. DE BEURLAY - C.A. DE FAYE SUR ARDIN - C.A. DE LA REGION DE COGNAC - C.A. DE MANSLE AUNAC - C.A. DE MATHA - C.A. DE SAINT PIERRE DE JUILLERS - C.A. DE STOCKAGE ET D'APPROVISIONNEMENT DE SAINT AGNANT - C.A. DE TONNAY BOUTONNE - C.A. DE LA TRICHERIE - C.A. SEVRE ET BELLE - C.A. DE LA PLAINE DE SAINTONGE AU PLATEAU MELLOIS - COQUILLAUD - COREA POITOU-CHARENTES - COSSET - CRDA AUNIS MARAIS POITEVIN - DANIAUD LC - DEMOGRANS - DESRENTES JEAN MARIE SOLDIVE - DOMAINE DES BRANDES - DOMAINE DU TAMBOURINOUR - DOUSSAINT PHILIPPE - EARL DAMON LAUBIER - ECHO VERT DISTRIBUTION - EID ATLANTIQUE - ETOURNEAUD - ETS AUGUIER - ETS DAVID RENE - ETS FERRU ET FILS - ETS MICHEAU DALEME - ETS NAU - ETS PALISSIER - EURL SOUCHET - FDCUMA VIENNE - FORTET DUFAUD - GANAYE AGROFOURNISSEUR - GAUTIER ET FILS - GEPS - GIN - HURE AGRI CONSULT - ISIDORE - LAITERIE COOPERATIVE DU PAYS DE GATINE - LAMY - LANDREAU ET FILS - LE ROUGE GORGE DU THOUET - MAINE BELON - MARTIN MICHEL - MINOTERIE DE COURÇON - NEOLIS - NEOLIS - LUNET-TOUCHARD - NIORT AGRICOLE - NOVAPPRO - PASQUIER VGT'AL - PHYTO SEM - PIVETEAU - PLAISANCE AGRI - POITOURAINE COOPERATIVE - PROU GUILLAUME - RAPHAËL SOUCHAUD - RAYNOT - RIDEAU FRERES - SCA UNIRE - SCEA MARSOL - SOCIETE DE MEUNERIE ET DE BOULANGERIE - SOLDIVE - SONEDIS - SOUFFLET ATLANTIQUE - SUBIN - TALLON GENERATION 3 - TERRE ATLANTIQUE - TERRENA POITOU - TRIBOT - UNION AGRICOLE CHERAC - VALIN - VENDEE SEVRES NEGOCE - VITINATURE

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

AGRIA - AGROTECH 84 - ALBION APPRO - ALPESUD - ARCAGRI - CAAV - CELTIC - CEREALIS - C.A. AGRI FALLEN - AUBAGNE - C.A. DE BARBENTANE - C.A. COOPARFUM LA MARIGARDE - C.A. D'ACHATS ET D'APPROVISIONNEMENT DE SAINTE CECILE - C.A. D'APPROVISIONNEMENT DE COUSTELLET - C.A. DE CEREALES ET D'APPROVISIONNEMENT DU SUD VAUCLUSE - C.A. DE ROGNONAS - C.A. ET HORTICOLE DE NICE - C.A. ET OLEICOLE LA BALMEENNE - C.A. LE PROGRES - C.A. L'UNION - C.A. DE MIREILLE - C.A. PROVENCE LANGUEDOC - C.A. VALLEE SIAGNE - ESPACES VERTS DIFFUSION - ETS BERGON - ETS BORRELLY FRERES - ETS GARCIN FRERES - ETS GILLES - GDA SUD LUBERON - C.A. GROUPE PROVENCE SERVICE - GRAMBOIS - JARDICA - MAGNAN - MIALON ET FILS - MILLE ET FILS - OMAG SUD AGRO PERRET - OVINALP FERTILISATION - PROVENCE DISTRIBUTION AGRICOLE - RACINE SUD AGRO PERRET - RECUPAGRIE COMTAT - REGIS VAUTE - SCA D'ACHAT D'APPRO DE FONTVIEILLE - SILO DE TOURTOULEN - SOLGREEN - TRAITAGRI

Rhône-Alpes

AGRI BERTHIER - AGRI SUD EST CENTRE - AGRI SUD EST SA - AGRIDROME - AGRODIA BERNARD PRODUCTIONS VEGETALES - BERTHET GUY - BERTHOLON GRANGE - BOIRON PM - BORNENS - CENTRE TECHNIQUE D'HYGIENE - CERAGRO - CEVEN AGRI - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DROME - CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARDECHE - CHAMBRE D'AGRICULTURE DU RHONE - CHRISTIAN DUCOIN ET FILS - CIDEVCO CIMELAK ESPACES VERTS - COMBE - C.A. BRESSE MACONNAIS - C.A. D'APPROVISIONNEMENT DE BRESSE VEYLE - C.A. LES 3 REGIONS - C.A. TERRES DIOISES - C.A. LA DAUPHINOISE - COOPTAIN - DIFFUS'AGRI COOP - SERVAS ST PAUL - DUBOIS DEVIGNE - DURANTIN SAS - ECHO VERT RHONE ALPES - ECOVIGNE BEAUJOLAIS MACONNAIS - EID RHONE ALPES - ELEVAGE SERVICE FOREZIEU - EPSYS DEVELOPPEMENT - ETS ANDRE BERNARD - ETS BAILLET BREDY - ETS BIRON - ETS BONNET ET FILS - ETS BOUVET THIERRY - ETS DOUILLET - ETS DOUILLET - ETS HUGON - ETS MAZENOD YVES - ETS MISERY - ETS SOUCHARD - EUREA COOP - EUREA DISTRIBUTION - FDCDA 42 - FOREZ GRAINS - GAIC CHOLAT - GARNIER 73 - INOVAPPRO - JACQUEMOT FRERES - JEANNET DEBIT - JURA MONTBLANC - LAITERIE COOPERATIVE DE GRIEGES - LOIRE HYGIENE DISTRIBUTION - MADELON - MARCEL PONCET ET FILS - NATURA'PRO COOPERATIVE - NOYER ET FILS - NUTRANIMAL 74 - OENOPHYT - PAYRE NORBERT - PHYTO CONSEIL - POUILLON & ASSOCIES - POMAREL NEGOCE - QUALITRAITE - SAVOIE ELEVAGE - SAVOY GRAINS - SDA - SDPA - SOCIETE ALPINE DE PRODUITS AGRICOLES - SORODIAB - SOUFFLET VIGNE - SUMITOMO CHEMICAL - TEAM GREEN - TERRE D'ALLIANCES - TERRIER - VALSOLEIL - VIGNOLIS COOPERATIVE DU NYONSAIS

les organismes agricoles partenaires

RÉGION Entité	EV	PPNU	FAU
ALSACE			
Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin	●	●	
Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin	●	●	
Planète légumes			●
Fdsea67			●
Fdsea 68			●
CHAMPAGNE-ARDENNE			
Chambre d'Agriculture des Ardennes	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Aube	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Marne	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne	●	●	●
ILE DE FRANCE			
Chambre Interdépartementale d'Agriculture Ile de France			
Chambre d'Agriculture de Seine et Marne	●	●	●
LORRAINE			
Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Meurthe et Moselle	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Meuse	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Moselle	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Vosges	●	●	●
Fruilest			●
NORD PAS DE CALAIS			
Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais	●	●	●
PICARDIE			
Chambre d'Agriculture de l'Aisne / MUAD	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Oise / ODASE	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Somme	●	●	●
HAUTE-NORMANDIE			
Chambre d'Agriculture de l'Eure	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime	●	●	●
AUVERGNE			
Chambre d'Agriculture de l'Allier	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Cantal	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Haute Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Puy de Dôme	●	●	●
BOURGOGNE			
Chambre d'Agriculture de la Côte d'Or	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Nièvre	●	●	●
UPVY/Chambre d'Agriculture de l'Yonne	●	●	●
Coop de France Bourgogne Franche-Comté	●	●	●
CORSE			
Chambre d'Agriculture de Haute Corse	●	●	●
Fédération Régionale des Coopératives Agricoles Corses	●	●	●
Organisation des Maraîchers Corse			●
FRANCHE-COMTE			
Chambre régionale d'Agriculture de Franche-Comté	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Doubs	●	●	
Chambre d'Agriculture du Jura	●	●	
Chambre d'Agriculture de Haute-Saône	●	●	●
LANGUEDOC ROUSSILLON			
Chambre d'Agriculture de l'Aude	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Gard	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Hérault	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Lozère	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Roussillon	●	●	●
PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR			
Chambre d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence	●	●	
Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Var	●	●	
Chambre d'Agriculture du Vaucluse	●	●	●

RÉGION Entité	EV	PPNU	FAU
RHONE-ALPES			
Chambre d'Agriculture de l'Ain	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Drôme	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Isère	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Rhône	●	●	
AQUITAINE			
Chambre d'Agriculture de la Dordogne	●	●	
Chambre d'Agriculture de la Gironde	●	●	
Chambre d'Agriculture des Landes	●	●	
Chambre d'Agriculture du Lot et Garonne	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques	●	●	
LIMOUSIN			
Chambre d'Agriculture de la Gironde	●	●	
MIDI-PYRENEES			
Chambre Régionale d'Agriculture de Midi-Pyrénées			
Chambre d'Agriculture de l'Ariège	●	●	
Chambre d'Agriculture de l'Aveyron	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Haute Garonne			
Chambre d'Agriculture du Gers	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Lot	●	●	●
Chambre d'Agriculture des Hautes Pyrénées	●	●	
FDCUMA des Hautes Pyrénées			●
Chambre d'Agriculture du Tarn	●	●	
FDCUMA du Tarn			●
Chambre d'Agriculture du Tarn et Garonne	●	●	●
POITOU-CHARENTES			
Fédération Régionale des Coopératives Agricoles de Poitou-Charentes	●	●	
Négoce Agricole Centre Atlantique	●	●	
Chambre Régionale d'Agriculture de Poitou-Charentes			●
FDCUMA de la Vienne			●
DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER			
Chambre d'Agriculture de l'Ile de la Réunion	●	●	
BASSE-NORMANDIE			
Chambre d'Agriculture du Calvados	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Manche	●	●	●
Chambre d'Agriculture de l'Orne	●	●	●
BRETAGNE			
FEREDEDEC Bretagne	●	●	
Chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine			●
Coop de France Ouest	●	●	●
Négoce Ouest	●	●	●
Sica St Pol			●
CENTRE			
Chambre d'Agriculture d'Eure et Loir	●	●	
Chambre d'Agriculture de l'Indre	●	●	●
FDCUMA d'Indre et Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Loir et Cher	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Loiret	●	●	●
PAYS DE LA LOIRE			
Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique	●	●	●
Chambre d'Agriculture du Maine et Loire	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Mayenne	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Sarthe	●	●	●
Chambre d'Agriculture de la Vendée	●	●	●

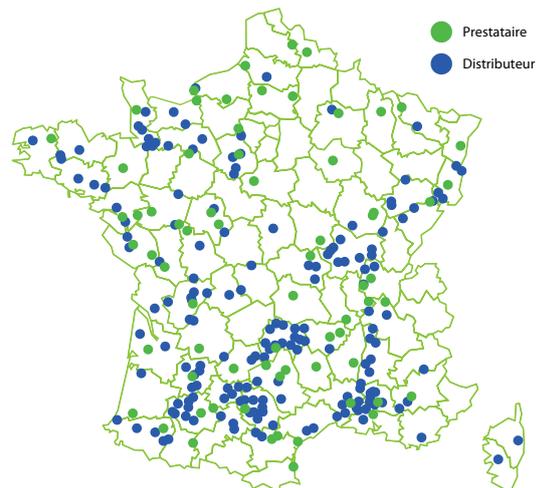
collecteurs...

collecteurs prestataires	
Entreprises	Départements
• LBDI	01
• TRILOGIE	01
• COVED	03
• CMR Recyclage	04
• PLANCHER ENVIRONNEMENT	07
• COVED	10
• BRU	11
• SITA	11
• BRALEY Rouergue	12
• MAGNES & CO	12
• SOPAVE	12
• TEN QUERCY ROUERGUE	12
• DELTA RECYCLAGE	13
• COVED	14
• TEIL	15
• APPROVAL 16	16
• ENVIRONNEMENT SERVICES	20
• REVAL	21
• SETEO	21
• TCV BOURGOGNE	21
• TRI 24	24
• COVED	25
• COMALDIS	27
• VEOLIA PROPRETÉ	28
• LES RECYCLEURS BRETONS	29
• COVED	30
• COVALREC	32
• LARRIBEAU	32
• PENA ENVIRONNEMENT	33
• ROMI RECYCLAGE	35
• COVED	37
• TCV	37
• GOUVERNAYRE et Fils	38
• SEOSSE TRANSPORT	40
• SITA CENTRE EST	42
• OXXA	43
• STV - VACHER	43
• ABLO COOP	44
• COVED	45
• PAPREC	46
• S.I.C.T.O.M.	47
• ENVIRONNEMENT 48	48
• BOMEX	49
• GENERAL RECYCLAGE	49
• LOG ALLIANCE	49
• PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	49
• TRANSPORTS BRANGEON	49
• SIREC	50
• GOSSELIN ENVIRONNEMENT	51
• BARISIEN	54
• SITA	55
• SARP INDUSTRIES	57
• TRANSPORT ALAIN CASSIER	58
• SITA NORD	59
• COVED	60
• SEVP	60
• SNN	61
• SARP INDUSTRIES	62
• ECHALIER	63
• PAPREC	64
• PSI	65
• SITA	66
• BARISIEN	67
• COVED	68
• ORGATRANS	69
• GOSSELIN ENVIRONNEMENT	76
• VEOLIA PROPRETÉ	76
• SITA	79
• GOSSELIN ENVIRONNEMENT	80
• COVED	81
• COVED	84
• MAGNES & CO	84
• BATI RECYCLAGE	85
• TRANSPORTS FONTAN	85
• ARSONNEAU TRANSPORT	86

collecteurs distributeurs	
Entreprises	Départements
• AGRI SUD EST SA	01
• ETS DOUILLET	01
• COOPERATIVE AGRICOLE COOPACA	03
• DODAT	03
• ETS MORLAT	03
• GPS	04
• ETS BORRELLY FRERES	05
• ARTERRIS	11
• PCEB	11
• BERTRAND ET FILS	12
• RAGT PLATEAU CENTRAL	12
• SCEA DE PHILADELPHIE	12
• ETS GILLES	13
• OMAG SUD AGRO	13

collecteurs distributeurs (suite)	
Entreprises	Départements
• PERRET	13
• SCA D'ACHAT D'APPRO DE FONTVIEILLE	13
• SUD CEREALES	13
• TRAITAGRI	13
• AGRI DEMETER NORMANDIE	14
• AGRIAL	14
• CC CALDAGUES AUBRAC	15
• CC CERE ET GOUL EN CARLADES	15
• CC DE LA PLANEZE	15
• CC DE PIERREFORT	15
• CC DU CEZALLIER	15
• CC DU PAYS DE GENTIANE	15
• CC DU PAYS DE MASSIAC	15
• CC DU PAYS DE MAURIAC	15
• CC DU PAYS DE MAURS	15
• CC DU PAYS DE SAINT FLOUR	15
• CC ENTRE CERE ET RANCE	15
• CC ENTRE DEUX LACS	15
• CC MARGERIDE TRUYERE	15
• CC SUMENE ARTESE	15
• COMITE AURILLAC - CHATAIGNERAIE	15
• CHARENTES ALLIANCE	16
• TALLON GENERATION 3	16
• ISIDORE	17
• AXEREAL ZS - EPIS CENTRE	18
• COOPERATIVE AGRICOLE CANICO	20
• MARAICHERS CORSES	20
• AGRI CEP BOURGOGNE	21
• DIJON CEREALES	21
• AGRILEADER	22
• GUEGAN	22
• TRISKALIA	22
• ETS FAURE FRERES	23
• VERLADIS	23
• BOUYSSOU	24
• CHARENTES ALLIANCE	24
• COOP AGRICOLE LA PERIGOURDINE	24
• COOP AGRICOLE TERRE COMTOISE	25
• AGRODIA	26
• CHAMBAGRI DE LA DROME	26
• ETS HUGON	26
• ETS SOUCHARD	26
• UNION NATURA'PRO	26
• VALSOLEIL	26
• AXEREAL	28
• COOP AGRICOLE DE BONNEVAL	28
• ETS MARCHAIS	28
• PHYTO SERVICE	28
• SCAEL	28
• VERTUMNE	28
• CORRE APPRO	29
• CALVET AGROFOURNITURES	30
• CHARRIERE DISTRIBUTION	30
• ETS ESTEVE ET FILS	30
• JULLIAN	30
• PAUL MAURIN	30
• PERRET	30
• SCAD	30
• VERNAZOBRES FRERES	30
• ARTERRIS	31
• SICA ROUQUET	31
• AGRALIA-GROUPE MAISADOUR	32
• AREAL - BOURGELA LIGNAC FORT	32
• COOP LES SILOS VICOIS	32
• DARRIS	32
• ETS LADEVEZE	32
• GERSYCOOP	32
• LACOUSTILLE SORDES	32
• MAISADOUR	32
• TERRES DE GASCogne	32
• VIVADOUR	32
• CIC	33
• GIE DE L'OMBRIERE	33
• SAGA VEGETAL	33
• GAEC LA ROSEE	34
• GOUT DU SUD	34
• ROUGE GORGE SCA	34
• PERIS MONTARIOL	34
• TOUCHAT	34
• AXEREAL ZS - CERALLIANCE	36
• VITINEGOCE	37
• AGRI SUD EST SA	38
• AGRILEADER	38
• COOP LA DAUPHINOISE	38
• INTERVAL	39
• LEGUM'LAND	40
• EQUATION	43
• BERNARD AGRI SERVICE	44
• FEDERATION DES MARAICHERS NANTAIS	44
• CAUDEVAL	46
• SICA SEGALA LIMARGUE	46
• ADENA - GTDS	47
• AGRALIA-GROUPE MAISADOUR	47
• ETS BEAUGEARD	47
• ETS SANSAN	47
• SCA TERRES DU SUD - GTDS	47
• SCPA	49

collecteurs distributeurs (suite)	
Entreprises	Départements
• AGRILEADER	50
• D2N	50
• ETS NOEL	50
• LECHVALLIER	50
• LEMARDELE	50
• NEE RAMPAN	50
• VAUGEOIS	50
• CHAMBAGRI DE LA MARNE	51
• AGRIL.COM	56
• AGRIDIS	56
• PAUL DUCLOS	56
• LOEB UNEGO	57
• ACN	61
• AGRILEADER	61
• BAZIN ERIC	61
• AGRISERVICE	64
• CANDOUSSAU	64
• COOP AGRICOLE LUR BERRI	64
• CROUSEILLES	64
• ETS PEDEFER	64
• LES SILOS DE L'ADOUR	64
• CAC	68
• MULLER GUSTAVE SAS	68
• GIROUX	70
• INTERVAL	70
• MOULIN JACQUOT	70
• AGRISSY	71
• AGRO SERVICE 2000	71
• BARGE ET FILS	71
• BIGALLET	71
• CAMB	71
• FDCA DE SAONE ET LOIRE	71
• GUICHARD	71
• LE ROUGE GORGE DU THOUET	71
• MINOTERIE GAY	71
• SCAV BOURGOGNE DU SUD	71
• TEOL	71
• CENERAY	72
• LETHUILLIER	76
• COSSET	79
• UNION NORIAP DEVELOPPEMENT	80
• ARTERRIS	81
• BOSC IZARN	81
• COOP DE LA MONTAGNE NOIRE	81
• COOPERATIVE D'ACHAT DE GAILLAC	81
• COOPERATIVE DE BLE - SALVAGNAC	81
• DOUMERG	81
• PAULIN VIVRE A LA CAMPAGNE	81
• RAGT PLATEAU CENTRAL	81
• CC DU QUERCY ROUERGUE	82
• LES JARDINS DE LA FRANCAISE	82
• SCEA DE JUVIEZY	82
• SCEA DE PHILADELPHIE	82
• UNICOR	82
• JARDICA	83
• CAPL 84	84
• COOP DE COUSTELLET	84
• RECUPAGRIE COMTAT	84
• REGIS VAUTE	84
• CHAMBAGRI DE LA VENDEE	85
• SOUFFLET AGRICULTURE	85
• COOPERATIVE AGRICOLE LA TRICHERIE	86
• COREA POITOU-CHARENTES	86
• NATEA	87
• CHAMBAGRI DU TERRITOIRE DE BELFORT	90



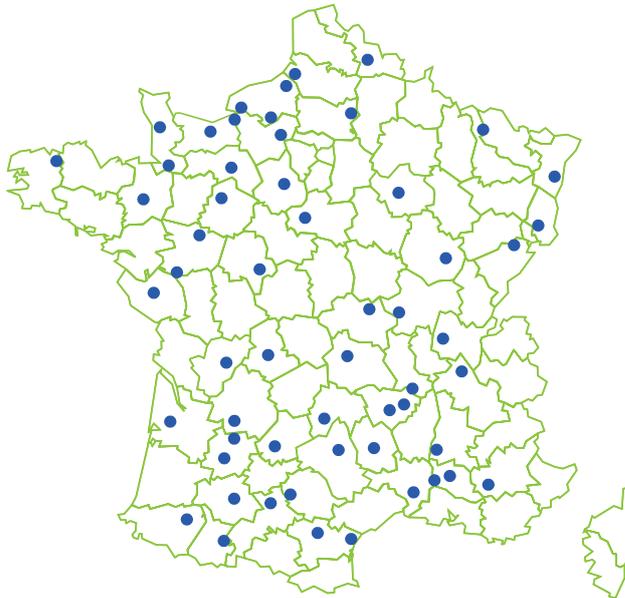
et valorisateurs

centres de pré-traitements

Entreprises	Départements
• LBDI	01
• COVED	03
• CMR Recyclage	04
• PLANCHER ENVIRONNEMENT	07
• COVED	10
• SITA	11
• BRALEY Rouergue Loca Bennes	12
• COVED	14
• VEOLIA PROPRETÉ	14
• TEIL	15
• APPROVAL 16	16
• APROCHIM	20
• ENVIRONNEMENT SERVICES	20
• REVAL	21
• TRI 24	24
• COVED	25
• COVED	26
• AVRN PLASTIQUES	27
• VEOLIA PROPRETÉ	28
• LES RECYCLEURS BRETONS	29
• COVED	30
• PAPREC	30
• PAPREC	31
• COVALREC	32
• PENA ENVIRONNEMENT	33
• ROMI RECYCLAGE	35
• COVED	37
• GOUVERNAYRE et Fils	38
• SITA CENTRE EST	42
• OXXA	43
• STV VACHER	43
• COVED	45
• PAPREC	46
• S.I.C.T.O.M.	47
• ENVIRONNEMENT 48	48
• BRANGEON (FERS)	49
• PERFORMANCE ENVIRONNEMENT	49
• SIREC	50
• BARISIEN	54
• SITA NORD	59
• SEVP	60
• SNN	61
• ECHALIER	63
• PAPREC	64
• PSI	65
• SITA	66
• BARISIEN	67

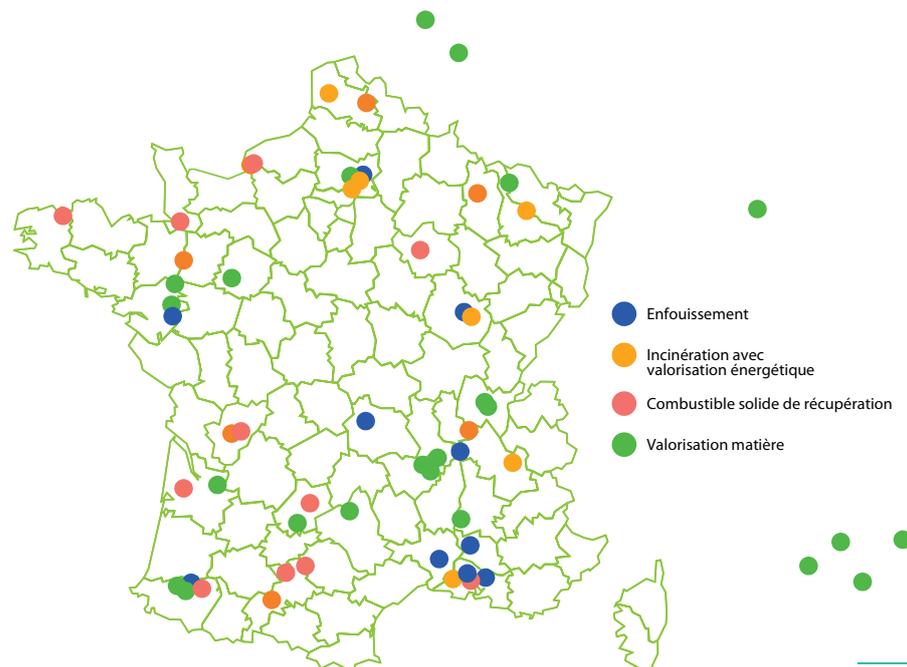
Entreprises Départements

• COVED	68
• EPUR CENTRE EST	71
• SNN	72
• IKOS ENVIRONNEMENT	76
• Guy Dauphin Environnement - GDE	76
• TSN - TANK SEREP NORMANDIE	76
• VEOLIA PROPRETÉ	76
• SITA	79
• GOSSELIN ENVIRONNEMENT	80
• COVED	81
• COVED	84
• BATI RECYCLAGE	85
• APPROVAL 16	87



centres de valorisation

Entreprises	Départements
• DELTA RECYCLAGE	13
• COVED	30
• GENERAL RECYCLAGE	49
• ECHALIER	63
• COVED	84
• SARP INDUSTRIES	13
• SETEO	21
• TREDI	38
• SARP INDUSTRIES	57
• SEVP	60
• SARP INDUSTRIES	60
• SARP INDUSTRIES	62
• COVED	10
• PROVENCE VALORISATIONS	13
• APPROVAL 16	16
• LES RECYCLEURS BRETONS	29
• PAPREC	31
• PENA ENVIRONNEMENT	33
• PAPREC	46
• SIREC	50
• PAPREC	64
• TSN - TANK SEREP NORMANDIE	76
• COVED	81
• COMPTOIR DES PLASTIQUES DE L'AIN	01
• PLASTIKA KRITIS	06
• AB PLASTA	06
• BDM Riflex SRL	06
• IMCO PROGETTI SRL	06
• COVED	26
• SOPAVE	12
• PROVENCE VALORISATIONS	13
• DELTA RECYCLAGE	13
• APPROVAL 16	16
• COVED	84

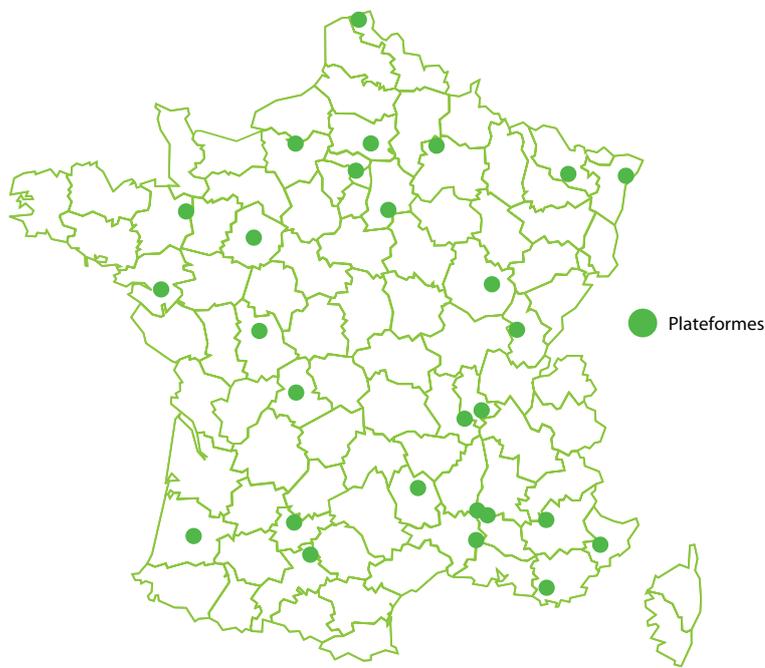


élimination des PPNU

Sites de regroupement et de tri

Entreprises Départements

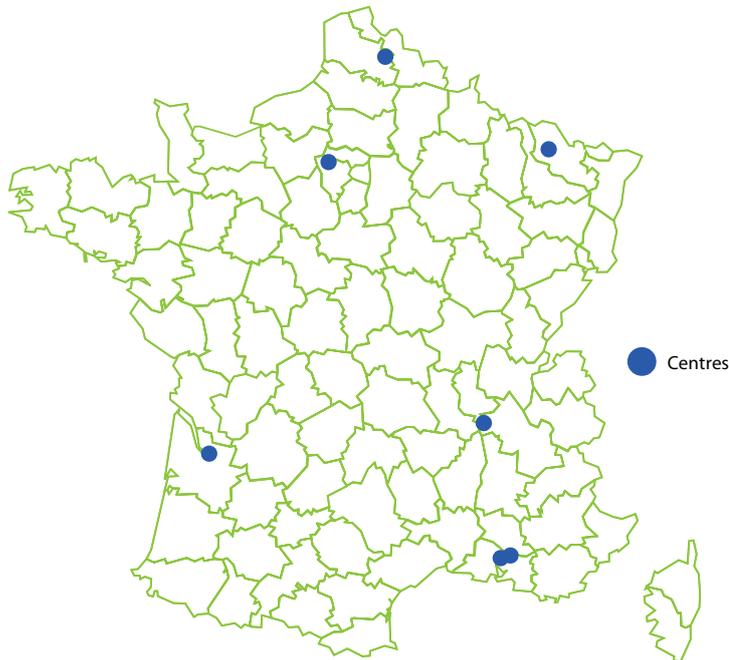
CHIMIREC JAVENE	35
CHIMIREC CENTRE-EST	39
CHIMIREC MALO	84
CHIMIREC SOCODELI	30
CHIMIREC DARGELOS	40
CHIMIREC DELVERT	86
CHIMIREC MASSIF CENTRAL	48
GENNEVILLIERS	92
SAINT AUBIN	76
SAINT NAZAIRE	44
CASTESARRAZIN	31
SAINT BRICE-COURCELLES	51
HERRLISHEIM	67
GIVORS	69
ECOVALOR	60
EURO DIEUZE INDUSTRIE	57
HYDROPALE	59
SORED I	44
SOTREMO	72
SMAB	77
ALPES ENVIRONNEMENT	04
EDIB	21
EOVAL	31
OREDUI	06
OREDUI	83
SIRA	42
LAMBERTY & FILS	87



Centres de traitement

Entreprises Départements

SOTRENOR	62
SPUR	13
CEDILOR	57
SARP LIMAY	78
SIAP	33
SPUR	13
TREDI SALAISE	38



bravo et merci !



1^{er} rang : Jacques Dousset, Président – Albert Baudrin, Président fondateur
Pierre de Lépinau, Directeur général

2^{ème} rang : Sarah Wesoleck, recyclage - Julie Cloupet, attachée région Sud-Est
Marie-Dominique Schmitz, assistante opérations - Véronique Candeias, comptabilité
Stéphanie Loret, déléguée Nord-Ouest – Laurence Durade, déléguée Sud-Ouest
Françoise Robert, attachée de direction

3^{ème} rang : Gaël Denizart, délégué Nord-Est – Stéphane Laureau, logistique
Sébastien Souchon, délégué Sud-Est - Marc Van Heeswyck, Directeur des opérations
Anthony Ducroux, logistique – Bernard Le Moine, responsable recyclage
Marc Vaucelle, chargé de mission

MEMBRES FONDATEURS

APCA Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

Coop de France - Métiers du grain Coopératives agricoles de collecte, d'approvisionnement et de transformation

FNA Fédération du Négoce Agricole

FNSEA Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

UIPP Union des Industries de la Protection des Plantes

Union InVivo Union des Coopératives agricoles

UPJ Union des entreprises pour la Protection des Jardins et des espaces verts

PARTENAIRES ASSOCIES

CPA Comité des Plastiques en Agriculture

SOVEEA Société de Valorisation des Eco-actions des Engrais et Amendements

ARES Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences

SEPH Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène



ADIVALOR®

www.adivalor.fr

AGRICULTEURS, DISTRIBUTEURS, INDUSTRIELS POUR LA VALORISATION DES DÉCHETS AGRICOLES

68 cours Albert Thomas – 69371 LYON cedex 08 – tél : 04 72 68 93 80 – fax : 04 72 68 93 81